# RÉVEILLEZ-VOUS!

## LES TÉMOINS DE JÉHOVAH NE SONT PAS SÉDITIEUX

Ainsi en décida la Cour suprême du Canada en réformant son jugement

## Reportages sur l'assemblée pour «l'accroissement de la Théocratie»

Le Congrès des témoins de Jéhovah vu par les journalistes

## Les amis modernes de la Rome papale

Avec qui se liera-t-elle pour obtenir le pouvoir politique?

## Guérisons modernes par la foi

Pourquoi Jésus ne fit-il pas appel, en sa faveur, à la puissance surnaturelle?

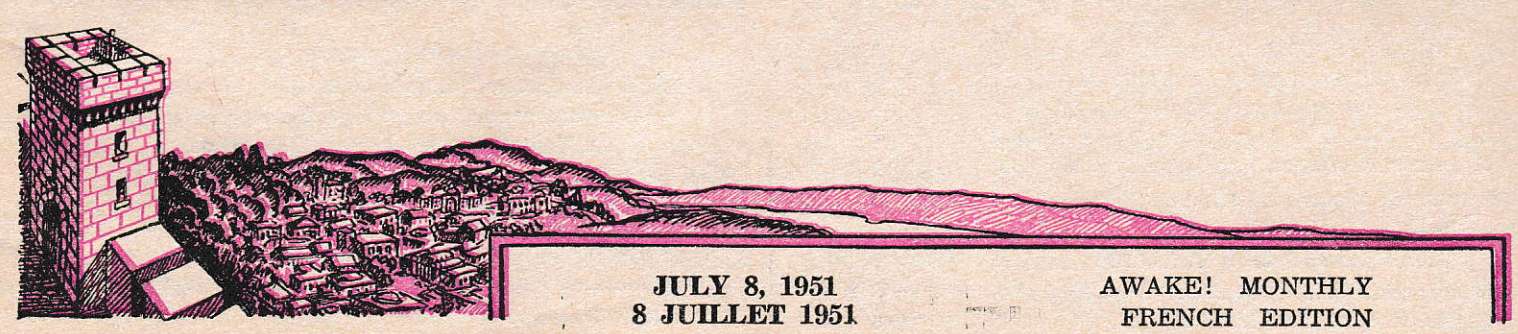

JULY 8, 1951
8 JUILLET 1951

AWAKE! MONTHLY
FRENCH EDITION

## LA MISSION DE CE PÉRIODIQUE

Les sources d'information diffusant les nouvelles capables de tenir votre esprit en éveil pour examiner les événements vitaux actuels devraient être libérées de la censure et des intérêts égoïstes. « Réveillez-vous! » reconnaît les faits, les examine attentivement et les publie en toute liberté. Comme il n'est pas lié à des ambitions politiques ou par des obligations envers quiconque et n'étant pas un organe d'insertion, ce périodique ne porte pas préjudice à autrui et est impartial dans ses exposés se rapportant aux croyances traditionnelles. Afin de toujours pouvoir écrire librement, il garde jalousement son indépendance. Il n'abuse pas de sa liberté et conserve son intégrité.

« Réveillez-vous » utilise les nouvelles diffusées par les agences habituelles de presse, mais ne leur est pas asservi. Ses correspondants étant sur tous les continents et dispersés aux quatre coins du globe, leurs rapports — non censurés — sont donc à votre disposition dans les colonnes de cette revue. Le point de vue de ce périodique n'a rien de mesquin, mais il embrasse l'étendue de la planète. Imprimé en de nombreuses langues, diffusé dans beaucoup de pays et lu par des personnes de tous les âges, ce périodique passe en revue une multitude de connaissances: affaires gouvernementales, commerce, religions, histoire, géographie, sciences, conditions sociales, merveilles de la création, etc. Le territoire qu'il englobe est aussi vaste que la terre et aussi élevé que le ciel.

« Réveillez-vous! » s'engage à suivre les principes de la justice, à démasquer les ennemis cachés et les dangers subtils qui vous guettent, à défendre la liberté de chacun. Ce périodique œuvre pour consoler les affligés et réconforter les personnes découragées par un monde délictueux, car il vous apporte l'espérance sûre d'un Monde Nouveau de justice.

Prenez contact avec « Réveillez-vous! » Restez toujours éveillé en étant un fidèle lecteur de « Réveillez-vous! »


Périodique mensuel

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY

Imprimerie:

117 Adams Street — Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.
N. H. Knorr, Président — Grant Suiter, Secrétaire
Filiale en Suisse: — 39 Allmendstrasse, Berne 22
Editeur pour la Suisse: — ASSOCIATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE SUISSE
Rédacteur responsable: — François Zurcher

Tirage total: 870 000 exemplaires

**Le numéro 45 centimes**

**Langues dans lesquelles ce périodique paraît:**
Bimensuel — africaansch, allemand, anglais, espagnol, finlandais, norvégien.
Mensuel — danois, français, grec, portugais, suédois, ukrainien.

| Bureaux | Abonnement annuel |
|---|---|
| **Amérique, U. S.**, 117 Adams St., Brooklyn 1, N. Y. | $1 |
| **Belgique**, 28 av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3 | 60 fr. |
| **France**, Les Témoins de Jéhovah, 3 Villa Guibert, Paris 16e | 350 fr. |
| **Suisse**, 39 Allmendstrasse, Berne 22 | 5 fr. |

**Les versements** devraient être faits au bureau de votre pays et cela en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les payements. Berne accepte les versements des pays dans lesquels la Société n'a pas de bureau, mais seulement sous forme de mandat international. Les montants de l'abonnement dans divers pays sont mentionnés ci-contre dans la valeur monétaire locale.
**Une communication pour abonnement venant à échéance** sera faite avant la parution des deux derniers numéros de l'abonnement et cela au moyen d'une fiche de renouvellement.
**Tout changement d'adresse** parvenant à notre bureau entre en vigueur dans l'espace d'un mois. Veuillez nous faire parvenir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Awake! — French edition

Printed in Switzerland


# TABLE DES MATIÈRES


Les témoins de Jéhovah ne sont pas séditieux 3
Réforme du jugement sans précédent 3
Les juges inhument une loi caduque 4
Réjouissez-vous de la nouvelle ère de liberté! 4
Ne pas confondre enthousiasme avec sédition 5
Qui sont les témoins de Jéhovah? 5
Reportages sur l'assemblée pour « l'accroissement de la Théocratie » 6
Les amis modernes de la Rome papale 8
Amitié ouverte avec les dictateurs 8
Elle traiterait avec le Diable 9
Le Festival de Grande-Bretagne 9
Aide théocratique: Leçons 66 et 67
Anciennes traductions bibliques encore en usage 10
Traductions bibliques du vingtième siècle 11
« Ta parole est la vérité »
Guérisons modernes par la foi 12
Hong-Kong, cité de refuge moderne 13
Quinzième Foire Bovine Internationale Argentine 14
Coup d'œil sur le monde 15
Brèves nouvelles du front religieux 16

# RÉVEILLEZ-VOUS!

«C'est l'heure de nous réveiller enfin.» – Romains 13:11

Volume XIX | Berne, 8 Juillet 1951 | Numéro 7


# LES TÉMOINS DE JÉHOVAH NE SONT PAS SÉDITIEUX

**Ainsi en décida la Cour suprême du Canada en réformant son jugement**

De notre correspondant au Canada

LA LIBERTÉ et la justice remportèrent une grande victoire le 18 décembre 1950! Révisant un cas sans précédent, la Cour suprême du Canada modifia son jugement, et tous ceux qui aiment la droiture et la vérité s'en réjouissent. Pendant deux jours, à chaque heure, les stations radiophoniques du pays publièrent des communiqués spéciaux relatant le cours de cet événement sensationnel. De nombreux journaux du Canada annoncèrent la défaite de l'exécrable tentative d'étranglement de la liberté d'adoration manigancée par la Hiérarchie catholique et le Procureur général de la province de Québec. Le *Star* de Toronto, par exemple, sous le titre «Pays Libre rendu plus libre», écrivit: «Les victoires pour la liberté ne se remportent pas toutes sur le champ de bataille ou au sein d'une assemblée législative. Certaines se forgent dans la solitude et le recueillement du cabinet d'un juge. En acquittant un membre de la secte des témoins de Jéhovah accusé de propager des libelles séditieux, la Cour suprême du Canada a confirmé le droit démocratique de la libre expression.»

La décision historique de ce tribunal est l'aboutissement de l'affaire du tract intitulé: «La haine ardente de Québec contre Dieu, contre Christ et contre la liberté fait la honte de tout le Canada». Ce tract, distribué en 1946 dans tout le pays par les témoins de Jéhovah, protestait contre la persécution implacable qu'ils subissaient dans la province de Québec depuis plusieurs années. Il disait que des centaines de personnes étaient illégalement emprisonnées et d'autres maltraitées par la populace déchaînée, que ces vrais chrétiens étaient abreuvés d'outrages parce qu'ils publiaient le royaume de Dieu selon l'ordre du Très-Haut lui-même. Mais le Procureur général de Québec récusa la protestation imprimée et accabla les distributeurs de cette feuille en disant que ce tract accusateur infâme et criminel était un libelle séditieux.

En décembre 1946, à Saint-Joseph de Beauce, province de Québec, s'ouvrit une instruction contre Aimé Boucher, accusé d'avoir distribué le fameux tract dit séditieux. Le coupable fut traduit devant le juge catholique français, Alfred Savard, et devant un jury non moins catholique siégeant dans une atmosphère lourde de haine et de suspicion. Ce juge inique fut cruel; il ne cessa d'interrompre la défense, et fit constamment appel aux préjugés religieux du jury contre les témoins de Jéhovah. Sa conduite fut à ce point illégale qu'elle servit de prétexte au défenseur pour demander à la Cour suprême la révision du procès. Les ténèbres inséparables à la bigoterie, qui obscurcissaient cette affaire, furent déchirées par quelques rayons d'espoir de voir le jugement rectifié lorsque M. Letourneau, président de la Cour d'appel de Québec et M. Galipeault, juge à la même Cour, désapprouvèrent l'inique Savard. Leur désaveu permit de porter l'affaire devant la Cour suprême siégeant à Ottawa.

### Réforme de jugement sans précédent

Cinq juges de la Cour suprême révisèrent ce procès pendant l'été de 1949, et en automne ils confirmèrent la condamnation des témoins de Jéhovah par trois voix contre deux; le président Rinfret et les juges Taschereau et Kerwin, contre les juges Rand et Estey. Un pourvoi fut réintroduit pour une deuxième révision, et fait rarissime, il fut reçu favorablement!

Entre temps, le nombre des juges de la Cour suprême fut porté à neuf. Les quatre nouveaux venus, à savoir: Locke, Kellock, Fauteux et Cartwright examinèrent le procès avec les cinq premiers. Si trois de ces nouveaux magistrats partageaient l'opinion des juges Rand et Estey, une majorité de cinq contre quatre serait favorable aux témoins de Jéhovah. Au prononcé de la décision, en décembre 1950, deux des nouveaux juges seulement, Locke et Kellock, appuyèrent Rand et Estey qui réclamaient l'acquittement des témoins de Jéhovah. Mais ceux-ci l'emportèrent pourtant avec une majorité de cinq contre quatre! Comment cela? Le seul juge catholique irlandais, Patrick Kerwin, fit preuve d'un courage exceptionnel. Il réforma son jugement, joignit sa voix aux quatre autres et permit à la Cour de justifier et de libérer une minorité méprisée habitant dans le foyer d'ardente haine religieuse qu'est Québec!

Battus d'abord par trois contre deux, puis l'emportant par cinq contre quatre, les témoins de Jéhovah, grâce à Dieu, se relevèrent et triomphèrent de leurs adversaires de Québec, ennemis de la vérité, de la justice et de la droiture. Pour mieux mesurer l'étendue de cette victoire, profitable non seulement à une petite minorité mais encore à tous les Canadiens qui aiment la liberté, voyons comment elle brise les entraves surannées.

### Vieille loi contre les séditieux, moisie et odieuse

L'histoire nous apprend que de tous temps des tyrans accusèrent leurs ennemis d'être séditieux. Les dictateurs

actuels emploient aussi cette arme contre ceux qui disent des vérités désagréables. Depuis plus de trois siècles, cette vague épithète servit à opprimer de nombreuses régions du Commonwealth britannique; ce seul mot fut toute la tactique des gouvernants pour étrangler la liberté d'expression. Souvent, comme au Canada, cette menace constante sommeillait, prête à être réveillée dans les moments critiques où le besoin de la liberté de parole et de la presse se faisait de plus en plus sentir.

C'est ce qui arriva dans cette affaire! Le Procureur général et les juges de Québec fouillèrent les catacombes médiévales et en exhumèrent un antique texte légal, barbare et abominable, avec lequel ils espéraient supplicier et ruiner les témoins de Jéhovah. L'ancienne loi contre les séditions de la Court of Star Chamber déclare que tout écrit qui « tend à provoquer une désaffection ou à fomenter l'animosité et l'hostilité entre différentes classes des sujets de Sa Majesté » est réputé séditieux. Se basant sur cette définition archaïque, le Procureur général maintint que les témoins de Jéhovah, même quand ils disent la vérité, sont séditieux car ils fomentent l'animosité et l'hostilité dans la province catholique de Québec, et à travers le Canada, en racontant comment ils ont été persécutés à Québec.

Grâce au prestige de son âge patriarcal, soutenue par des autorités anciennes, cette définition de la sédition est vraiment une puissance légale s'opposant à la liberté d'adoration et à toute protestation de chrétiens persécutés par des menées inquisitoriales. Mais il était déraisonnable et illogique de vouloir obliger les gens vivant dans une démocratie du XX$^{e}$ siècle à se soumettre sans murmurer à d'aussi graves abus! Il fallait sans tarder extraire cette loi moisie de ses ténèbres moyenâgeuses et montrer l'anachronisme de son application au concept actuel de liberté de parole, de la presse et d'adoration.

Les avocats-conseils des témoins de Jéhovah décidèrent d'éplucher hardiment cette loi surannée et de s'opposer à toutes les anciennes autorités, si vénérées fussent-elles. Ils soutiendraient que la loi canadienne doit être plus libérale qu'une loi médiévale de la Court of Star Chamber invoquée par M. Duplessis, premier ministre de Québec. Ils soutiendraient que sa définition archaïque et cruelle ne doit pas être retenue par les tribunaux canadiens, puisqu'elle provoque la persécution et la suppression de toute liberté d'expression.

A cet effet, l'avocat des témoins de Jéhovah analysa la théorie fondamentale du gouvernement constitutionnel britannique actuel. Un argument inédit en Cour d'appel anglaise fut employé. Il souligna que l'ancienne et odieuse loi contre la sédition, respectée à l'égal des reliques, date de l'époque où l'on croyait que les rois régnaient par droit divin. Au moyen âge, rois et ministres détenaient le pouvoir souverain; le peuple n'avait rien à voir dans l'administration de l'Etat. Voici en quels termes l'avocat s'adressa à la Cour:

« Des précédents juridiques centenaires sont maintenant absolument inutilisables pour définir le délit de diffamation séditieuse. La Cour doit préciser les libertés du citoyen moderne, et tracer la ligne de démarcation de l'Etat policier. Les très vieux précédents sont encore basés sur la prémisse: La souveraineté est aux ministres du roi et non au peuple. La doctrine du droit divin des rois meurt difficilement, mais on ne lui trouvera certainement aucune place aujourd'hui dans ce pays. C'est le devoir de la Cour de l'enterrer... » — *Star* de Toronto.

**Les juges inhument une loi caduque**

Le juge Kellock donna une estocade à l'argument spécieux du Procureur général, prétendant que l'on est séditieux en suscitant « l'animosité et l'hostilité entre différentes classes des sujets de Sa Majesté ». Il écrivit: « Il ne se peut que des paroles, par exemple, ayant pour but de créer l'animosité, même la violence, entre deux quelconques des innombrables groupements de la société, puissent être séditieuses si elles ne se bornent qu'à cela. A mon avis, pour rendre l'intention séditieuse, il doit y avoir intention d'inciter à la violence, à la résistance ou au mépris dans le but de troubler l'autorité établie. » D'accord sur ce point, le juge Locke dit: « Je partage l'avis de mon confrère Kellock »: la sédition existe seulement s'il y a intention d'inciter à la violence contre l'autorité établie. Mais « les déclarations mises en cause dans cette affaire ne révèlent aucune intention de ce genre. »

D'accord avec l'avocat des témoins de Jéhovah, le juge Rand, en tête de la majorité qui détermina cette décision mémorable, montra combien les choses ont changé durant les deux derniers siècles, et expliqua que les conceptions constitutionnelles actuelles « ont rendu nécessaire la modification du point de vue juridique de la critique publique. Les administrateurs de ce que nous nommons un gouvernement démocratique en sont venus à être considérés comme des serviteurs obligés de remplir leurs devoirs et d'en rendre compte au public. » Et Rand conclut: « Ce nouveau concept du gouvernement exige de « nouvelles conclusions juridiques. »

La Cour suprême nous a donc donné une nouvelle définition de la sédition moderne, que le juge Kerwin, celui-là même qui réforma son jugement, et par suite celui de la Cour suprême du Canada, énonce clairement et brièvement comme suit: « L'intention de la part de l'accusé, nécessaire pour constituer une diffamation séditieuse doit être: d'inciter le peuple à la violence contre l'autorité établie, de troubler l'ordre public ou de provoquer les soulèvements contre une telle autorité... L'intention d'exciter la haine ou d'engendrer le mépris contre l'administration de la justice ou de provoquer la désaffection contre elle n'est pas séditieuse, à moins qu'il n'y ait également intention d'inciter les gens à la violence contre cette administration. »

Selon cette définition du délit, il devint nécessaire de prouver qu'il y eut, en l'occurrence, intention d'inciter à la violence. Or, le rapport ayant établi que les témoins de Jéhovah n'avaient incité personne à la violence, la Cour suprême se prononça en faveur d'un acquittement. La victoire résulta de l'élaboration d'une nouvelle définition juridique canadienne de la sédition!

**Réjouissez-vous de la nouvelle ère de liberté!**

Telle qu'elle est interprétée maintenant par la Cour suprême, la loi contre la sédition ne peut servir qu'en cas d'incitations à la violence contre le gouvernement. Elle ne menace plus les minorités qui protestent contre la persécution. Cette modernisation de la loi devient importante non seulement pour le Canada, mais aussi pour les autres parties du Commonwealth britannique, dont la plupart définissent la « diffamation séditieuse » selon la formule des anciens législateurs anglais. Cette décision mémorable rendra par la suite beaucoup moins aisée la résurrection de vieilles définitions si commodes pour étouffer la critique, et elle servira de guide aux tribunaux d'autres pays du Commonwealth.

On doit féliciter la Cour suprême pour sa volonté de faire face à ses responsabilités juridiques en réformant son jugement. « En un temps où l'intolérance progresse, la plus haute cour du Canada a justifié le droit de critique indispensable à la vie démocratique. L'influence de son verdict dépassera ses frontières et encouragera tous ceux qui se préoccupent de la liberté humaine. » — *Morning Citizen,* Ottawa.

**Ne pas confondre enthousiasme avec sédition**

Dans son éditorial du 21 décembre 1950, l'*Examiner* de Peterborough écrit ce qui suit: « Le *Globe and Mail* de Toronto s'adressa certainement à la majorité des Canadiens lorsqu'il dit: « Il est avéré que dans tout le pays les membres de cette organisation particulière sont très provoquants. La question se pose de savoir si la liberté d'adoration et de l'exercice du culte inclut celle de publier des écrits remplis de préjugés contre les formes et croyances religieuses des autres. »

« Rappelons cependant que les témoins de Jéhovah agissent précisément comme les chrétiens primitifs. Ces derniers bravèrent la loi, importunèrent quiconque consentait à les écouter, parlèrent et écrivirent en termes injurieux de la religion organisée de leur temps, et croyaient bien faire lorsqu'ils entraient en conflit avec la loi...

« La secte des témoins de Jéhovah est mue par l'esprit que le dix-huitième siècle appela « enthousiasme », ce qui à cette époque signifiait « émotion ou spéculation religieuse mal réglée ». L'église de Rome, contre laquelle cette secte travaille à Québec, déteste cet « enthousiasme »; la plupart des églises protestantes aussi... »

Les témoins de Jéhovah admettent qu'ils défendent leur foi avec enthousiasme. Avec enthousiasme, ils voient par anticipation le monde nouveau sans fin de Jéhovah, dans lequel les humains qui lui obéiront vivront heureux, délivrés de la haine, des persécuteurs, des guerres, de la maladie et de la mort. Leur enthousiasme provient de ce qu'ils aiment obéir à Dieu et aider autrui. Est-ce mal agir dans ce monde égoïste et matérialiste? Les condamnerez-vous parce qu'ils aiment leur prochain et pratiquent cette vertu avec « enthousiasme »? Ce mot vient du grec *en-theos* et signifie littéralement « en Dieu » ou « inspiré par Dieu ». Les chrétiens actuels devraient même, si possible, manifester plus d'enthousiasme que les chrétiens primitifs car le monde nouveau promis depuis longtemps est tout proche.

# Qui sont les témoins de Jéhovah?

LES témoins de Jéhovah sont des personnes qui se sont consacrées pour faire la volonté du Tout-Puissant, sous la direction de son Fils Christ Jésus. Elles se sont unies pour proclamer que « toi [Dieu] seul, dont le nom est JÉHOVAH, — tu es » le Souverain universel, le Créateur du Gouvernement céleste, juste et éternel de la terre, pour lequel Jésus enseigna ses disciples à prier. Leur message montre aux hommes l'unique chemin conduisant à ce Royaume destiné à remplacer définitivement tous les gouvernements terrestres actuels qui seront bientôt détruits par Jéhovah à la bataille d'Armaguédon.

Depuis le début de leur organisation en 1872 aux Etats-Unis, les témoins de Jéhovah ont été qualifiés de « secte » par leurs ennemis et par des personnes mal informées, et appelés « Russellistes », « Auroristes », « Rutherfordistes », etc. Pourtant, pendant près d'un demi-siècle, ces serviteurs du Très-Haut ne se donnèrent aucun autre nom que celui de chrétiens. Leurs amis et d'autres personnes s'intéressant à leur œuvre disaient: Les « Etudiants de la Bible » ou « l'Association internationale des Etudiants de la Bible ». En 1931, des délégués de nombreux pays réunis en congrès en Amérique, votèrent une résolution stipulant que désormais ils désiraient être connus sous le nom de *témoins de Jéhovah* qui leur a été donné par Dieu lui-même lorsqu'il déclara: « Vous êtes mes témoins... » (Esaïe 43: 10; 44: 8) Après ce congrès, les groupes et assemblées des serviteurs du Seigneur de toute la terre, proclamèrent reconnaître que tel était bien le nom que l'Eternel leur destinait. (Voir *Annuaire des témoins de Jéhovah* de 1941, pages 30 à 35, édition anglaise.)

Les témoins de Jéhovah prêchent et enseignent selon la méthode préconisée par Jésus, le grand Témoin. Lui et ses apôtres témoignaient publiquement et de maison en maison. (Actes 20: 20) Tout véritable chrétien étant un ministre de l'évangile, doit suivre leurs traces et leur exemple. (I Pierre 2: 21; Luc 24: 48; Actes 1: 8; 10: 39–42) En portant le message divin à domicile, ces témoins se distinguent des prédicateurs religieux qui veulent que les gens viennent s'asseoir dans un temple pour écouter leurs sermons. Contrairement à cela les témoins de Jéhovah organisent dans les foyers des études bibliques gratuites. Ils donnent aux hommes de bonne volonté l'occasion d'entendre la grande nouvelle dans des établissements publics ou même dans la rue. Par toute la terre ils offrent journellement, aux passants, la parole de vie imprimée. — Actes 17: 17–22.

Les témoins de Jéhovah au travail sont munis de livres et de brochures contenant les sublimes vérités bibliques sous une forme tangible, c'est-à-dire durable, permettant aux intéressés de les étudier et de les analyser à loisir. De nos jours, les gens ne pourraient recevoir chez eux un ministre de l'évangile pendant des heures ou même des jours, comme cela se faisait autrefois. Leurs publications remplacent donc avantageusement une explication orale limitée et fugitive, ou un discours biblique que peu de gens entendront. Leurs écrits ne sont pas imprimés et distribués de façon intéressée, pour réaliser un bénéfice. Chacun est libre de donner ou non une contribution volontaire pour soutenir cette œuvre. Les écrits sont également remis aux personnes qui ne peuvent donner qu'une contribution volontaire très modeste pour cette œuvre ou rien du tout, si elles s'intéressent au message. (I Corinthiens 9: 11–14) Les contributions reçues sont utilisées pour imprimer et répandre d'autres ouvrages semblables, les témoins de Jéhovah contribuant eux-mêmes de façon essentielle à couvrir les frais qui en résultent.

Chacun de ces témoins est un ministre de l'évangile. Quiconque ne prêche pas à la manière de Jésus ne peut se déclarer témoin de Jéhovah. Suffit-il de se dire ministre pour l'être réellement? On ne peut être identifié comme tel autrement qu'en prêchant en harmonie avec la Parole révélée de Dieu. Les témoins de Jéhovah sont une société de ministres et comme tels aussi un corps d'évangélistes et de missionnaires. Tous sont prédicateurs comme l'étaient autrefois ceux qui appartenaient à la première assemblée des apôtres et des disciples de Jésus. (Actes 2: 44–47; 5: 42) Chaque ministre actif possède son assemblée, c'est-à-dire un groupe de personnes de bonne volonté qu'il instruit à domicile dans le territoire qui lui a été assigné. Il est allé à leur rencontre de sorte qu'elles n'eurent pas besoin de le rechercher pour apprendre la vérité sur le Royaume de Dieu.

Tout ministre envoyé est premièrement ordonné ou autorisé par Jéhovah Dieu (Esaïe 61: 1–2), comme le fut Christ Jésus au moment de son baptême dans le Jourdain. (Luc 4: 17–19) Aujourd'hui, l'organisme des témoins de Jéhovah, constitué légalement, donne à chaque prédicateur des lettres de créance qui montrent qu'il est dûment autorisé à prêcher, ayant été ordonné conformément aux directives de l'organisation qui sont basées sur la Bible.

Les témoins de Jéhovah n'essaient pas de convertir le monde entier au christianisme. Tel n'est pas leur but, et Dieu ne leur donne aucun ordre semblable. Ils reconnaissent qu'il est impossible de convertir les méchants et les impies. S'inspirant du conseil de Dieu (Psaume 97: 11), ils s'efforcent seulement d'aider les hommes de bonne volonté au cœur droit, à venir au Tout-Puissant. L'établissement du glorieux Royaume de Dieu serait impossible s'il dépendait de la conversion de toute l'humanité, car il est avéré que des multitudes de malfaiteurs ne prendront jamais position pour Dieu et son Royaume, quel que soit le temps pendant lequel l'évangile leur serait prêché avec persévérance. En publiant la vérité sur le Royaume de Dieu, et en montrant la voie qui y conduit, les témoins de Jéhovah rendent simplement témoignage à tous, aux méchants et aux justes. Les cœurs humbles et honnêtes accepteront ce divin message, mais les moqueurs et les impies le rejetteront comme indigne de confiance.

Les témoins de Jéhovah n'espèrent pas tous aller au ciel. Ils savent qu'un nombre restreint de fidèles appelé par Jésus le « petit troupeau » aura cette gloire. (Luc 12:32) Le Dieu tout-puissant, qui place les membres dans son organisation comme il lui plaît, a limité à 144 000 le nombre de ceux qui formeront le « corps de Christ », et régneront avec lui dans son Royaume céleste. Un petit reste, destiné à compléter ce corps, est encore ici-bas. Une multitude de serviteurs zélés travaille maintenant comme témoins de Jéhovah. Ils sont parfois appelés les « Jonadabs » ou les « autres brebis » du Seigneur parce qu'ils furent préfigurés par Jonadab, le compagnon du roi Jéhu. (Jean 10:16; II Rois 10:15-28; Jérémie 35:8, 18, 19) Ils n'espèrent pas aller au ciel parce que la promesse leur a été faite de vivre éternellement ici-bas, où ils auront le privilège de soumettre, d'embellir et de peupler la terre si toutefois, comme témoins de Jéhovah, ils lui prouvent leur fidélité avant la bataille d'Armaguédon.

Le témoin de Jéhovah sait qu'il suit le sentier de la vérité et de la justice menant à la vie éternelle. Il aura en outre la joie de voir les morts ressusciter, sous l'administration du Royaume de Dieu, grâce au pouvoir du Tout-Puissant qui s'exercera par l'intermédiaire de Christ. Ceux qui moururent sans avoir été des méchants reviendront sur la terre et auront l'occasion de prouver leur fidélité à Dieu, dans son Royaume, après Armaguédon.

Le bonheur suprême de ce serviteur sera de constater que le nom et la loi de son Père céleste auront été réhabilités par la destruction définitive du monde méchant de Satan, son chef, et de tous ceux qui le soutiennent. Il verra ensuite Jéhovah assumer, par Christ Jésus, son Roi et Fils, l'autorité souveraine incontestée sur toute la terre. Ces faits permettront aux témoins et serviteurs habitant le globe terrestre d'adorer librement Jéhovah à perpétuité.

# Reportages sur l'assemblée pour « l'accroissement de la Théocratie »

## Le Congrès des témoins de Jéhovah vu par les journalistes

L'ASSEMBLÉE pour « l'accroissement de la Théocratie » organisée par les témoins de Jéhovah, tenue à New-York, du 30 juillet au 6 août 1950, bénéficia d'une large publicité.

Journaux, bandes d'actualités, radio, télévision, périodiques, agences d'information, et en un mot tous ceux qui s'occupent de propager des nouvelles, furent très étonnés en apprenant que 80 000 témoins de Jéhovah s'étaient réunis au Yankee Stadium de New-York pour y tenir un congrès chrétien pendant huit jours comme l'avait annoncé la Watchtower Society. Quand de nos jours un si grand nombre de personnes s'assemblent pour étudier la Parole de Dieu, c'est vraiment un fait nouveau.

Avant cette réunion extraordinaire, des reporters disaient que ce rassemblement battrait tous les records. Le *Times* de New-York, du 7 juin écrivit: « Cette assemblée des Témoins de Jéhovah, durant une semaine, pourrait bien être un des plus grands congrès que l'on vit jamais [à New-York].

Le *Post* du 28 mars prédit également qu'un tel congrès serait le plus grand de ceux tenus à New-York et même ailleurs.

A des milliers de kilomètres de là, l'île britannique de Guernesey eut connaissance du congrès par le journal *Star* (18 avril). Bien plus loin encore, en Afrique, le *Daily Times* de Lagos, dans le Nigéria, annonça dans son numéro du 20 mars qu'un habitant de cette ville allait « assister au Congrès international des témoins de Jéhovah qui se tiendra en juillet au Yankee Stadium ». Les lecteurs des journaux de Lima, au Pérou, purent lire en première page, sous une photographie: « Los Testigos de Jehova » allant à « una gran Asamblea Internacional... en el Yankee Stadium de Nueva York ».

Beaucoup d'autres publications du monde entier annoncèrent à leurs lecteurs qu'un événement peu commun se préparait à New-York. En accusant les chrétiens débarqués dans cette ville, venant de l'étranger, d'être des pacifistes irréductibles, les services de l'Immigration firent au congrès une large publicité supplémentaire.

### Rapports élogieux des journalistes

Quand les journalistes virent ce congrès à l'œuvre, ils en observèrent sérieusement toutes les phases et constatèrent qu'il n'y a aucune ressemblance entre les témoins de Jéhovah et les congressistes habituels. L'un d'eux dit: « Le tohu-bohu de pacotilles propre aux congrès fait ici défaut. Les témoins de Jéhovah sont des gens sérieux pratiquant la Bible. »

Le *Herald Tribune* du 29 juillet écrivit: « Les Témoins, croyant à la venue imminente du royaume de Dieu sur la terre, ont entre eux des relations amicales et courtoises. Même s'ils ne se sont jamais vus, ils s'appellent « frère » ou « sœur ». » Le 31 juillet, le même journal dit: « Malgré l'importance de l'assemblée, la séance d'ouverture fut remarquable pour son calme et sa sérénité. Les enfants aussi étaient tranquilles. » Un éditorial du même quotidien déclara le 1er août: « Quand 60 000 personnes s'assemblent pour une réunion religieuse qui durera huit jours, quelque chose d'important se passe dans notre ville... Le Yankee Stadium abrita de nombreuses foules, mais jamais une plus sincère et plus amicale. »

Le *Times* de New-York du 27 juillet, et le *Herald Tribune* du 29 juillet intéressèrent leurs lecteurs à ce congrès en publiant, avant son ouverture, une belle description du camp des roulottes illustré de plusieurs colonnes de photos. Les journaux de New-Jersey parlèrent aussi abondamment de ces roulottes qui amenèrent et logèrent des milliers de congressistes.

Le *Post* de New-York du 28 juillet annonça que: « La secte de Jéhovah compte sur 100 000 assistants à son congrès » et parla du camp des roulottes, du programme, des principaux discours, de la cérémonie des baptêmes, des conférences en langues étrangères et d'autres faits intéressants du congrès.

Le grand nombre des articles excellents, abondamment illustrés, publiés par les journaux de New-York, disposèrent certainement les habitants de cette ville à accueillir chaleureusement les témoins de Jéhovah, et cela explique pourquoi tant de New-Yorkais assistèrent au congrès, et surtout à la conférence publique du dimanche.

### Reportages quotidiens

Le jour de l'ouverture, le *Daily Compass* publia une photo du podium et du stade bondés. L'*Eagle* de Brooklyn donna un bref compte rendu et le *Times* parla du stade comme d'« un tabernacle de réjouissances spirituelles », et mentionna la remise des diplômes aux « 120 missionnaires en herbe », tout en faisant remarquer « le bon

ordre » des assistants. Le *Mirror* publia des photos et parla des voitures bourrées de bagages, et des plaques d'immatriculation indiquant que ces véhicules venaient des Etats suivants: Alaska, Canada, Mexique et Hawaï.

Le *Post* du 2 août réserva le haut de sa page 5 à deux photos du buffet et de la foule dans le stadium. En manchette on lisait: « Les témoins de Jéhovah condamnent le communisme », et dans l'article, la phrase suivante: « L'assemblée approuva à l'unanimité une résolution condamnant le communisme, présentée par Nathan H. Knorr, président de la Watchtower Society ». Le *Times* dit que N. H. Knorr prédit la ruine de l'Est et de l'Ouest dans leur conflit actuel, et assura que les témoins ne participeront « à aucun mouvement subversif même par la coercition ». L'article résuma aussi les discours qui dévoilèrent la persécution diabolique contre les témoins de Jéhovah dans les pays situés au delà du rideau de fer. D'autres journaux intitulèrent leurs articles: « Vœu des Témoins: Neutralité », « Le culte des Témoins est étranger aux dissensions Est-Ouest ».

Le 2 août, M. G. Henschel, un directeur de la Société, donna une interview télévisée à la station WABD, et visita ainsi facilement de nombreux foyers en parlant du congrès à ses auditeurs.

**Nouvelle traduction et baptême**

Le 3 août, plusieurs journaux errèrent dans leurs reportages sur la *Traduction du Monde Nouveau des Ecritures grecques chrétiennes*. Ils déclarèrent que cette traduction « changeait » les paroles trinitaires de la *Version du Roi Jacques:* « Le Père, le Fils et le Saint Esprit » en « l'Esprit, l'Eau et le Sang » (I Jean 5: 7, 8). Ils errèrent parce que les mots « Le Père, la Parole [non le « Fils » comme dirent les journaux] et le Saint Esprit » ne furent pas « changés », mais omis, parce qu'ils sont reconnus faux par presque tous les traducteurs modernes.

Le 4 août, le *Times*, le *News* et le *Herald Tribune* publièrent des articles et des photos concernant le baptême, qui excitèrent de plus en plus la curiosité des New-Yorkais.

Cette publicité augmenta à mesure que le programme s'exécutait. Le 5 août, le *Times* publia la protestation de N. H. Knorr contre la détention de délégués au congrès, par les services de l'Immigration.

**Le vaste auditoire du dimanche**

Le dimanche 6 août, jour de l'importante conférence publique, le *Herald Tribune* donna un compte rendu des séances de la veille, résuma les discours, décrivit la station de radio de la Société, l'imprimerie, le Béthel, l'Ecole de Galaad, et mentionna que la veille 89 451 personnes assistaient au congrès. Le *Times* résuma certains points du nouveau livre intitulé: « *Ceci signifie la vie éternelle* » mis à la disposition des congressistes le samedi. Le *Post* réserva une fois de plus le haut de sa cinquième page aux photos du congrès, et intitula son excellent article: « Aujourd'hui, Session Finale des témoins de Jéhovah ». C'est par la grande publicité des journaux du dimanche que fut stimulée la curiosité des 30 ou 35 mille New-Yorkais qui assistèrent à la conférence publique du dimanche après-midi.

Le *Herald Tribune* fit un clair résumé de la conférence et déclara notamment: « Frère N. H. Knorr... donna a plus de 120 000 personnes... une réponse sincère et affirmative à la question-clef du congrès: « Pouvez-vous vivre à jamais dans le bonheur sur la terre? » Enfin, le lundi, 28 000 personnes visitèrent l'imprimerie de la Watchtower à Brooklyn, et 23 000 le Béthel où logent les travailleurs. Le *Times*, le *Herald Tribune* et l'*Eagle* de Brooklyn rendirent compte de ces visites.

**Commentaires favorables de partout**

De nombreux autres journaux publièrent des commentaires favorables au congrès. Non loin du camp des roulottes, installé à New-Brunswick (N. J.), le *Daily Home News*, dans son éditorial du 4 août, dit que « l'Assemblée des Témoins s'est déroulée avec tant d'ordre et de calme qu'elle suscita de nombreux commentaires admiratifs. » Ce journal souligne qu'ils sont des voisins fort aimables et conclut: « Dans les temps douloureux que nous vivons, la ferveur religieuse et la foi des témoins de Jéhovah sont vraiment un exemple pour nous tous... »

Le *Post* de New-York écrivit encore: « Cette assemblée de huit jours frappa les New-Yorkais » de plusieurs façons. Les agents de service au stade l'appelèrent « la réunion la plus disciplinée et la plus sincère que l'on vit jamais »... Les préposés à l'entretien de la pelouse dirent que le Yankee Stadium ne fut jamais si proprement tenu... Un agent exprima son admiration pour les congressistes par ces paroles: « New-York serait une ville bien meilleure si les délégués des divers congrès qui s'y tiennent manifestaient le même esprit que les témoins de Jéhovah. »

Il y eut naturellement quelques reportages hostiles, mais ceux-ci excitèrent la pitié des honnêtes gens qui connaissaient la vérité sur lesdits témoins. L'assemblée fut un puissant témoignage au nom du Très-Haut et la grande publicité dont elle bénéficia prouve combien est vaste le champ de prédication des témoins de Jéhovah. Ces derniers apprécient cette propagande favorable et en remercient le Seigneur. Ils sont décidés à poursuivre le témoignage et soutenir les bonnes volontés suscitées en aidant les personnes intéressées à prendre connaissance du Royaume de Dieu et de ses bénédictions.

*Ton peuple est plein d'ardeur, quand tu rassembles ton armée;*
*avec des ornements sacrés, du sein de l'aurore*
*ta jeunesse vient à toi comme une rosée.*
*Venez, prosternons-nous et humilions-nous,*
*fléchissons le genou devant l'Eternel, notre créateur!*
*Car il est notre Dieu, et nous sommes le peuple de son pâturage,*
*le troupeau que sa main conduit...*
*Comment rendrai-je à l'Eternel tous ses bienfaits envers moi?*
*J'élèverai la coupe des délivrances, et j'invoquerai le nom de l'Eternel;*
*j'accomplirai mes vœux envers l'Eternel, en présence de tout son peuple.*
*— Psaumes 110: 3; 95: 6, 7; 116: 12–14.*

# Les amis modernes de la Rome papale

« LES mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs » dit la Parole de Dieu, la Bible, dans la première épître aux Corinthiens chapitre 15, verset 33. Cette sentence est sans cesse confirmée par l'histoire. De toutes les organisations du monde, aucune n'a probablement jamais possédé comme l'église catholique romaine, et de façon si merveilleusement combinée, la richesse, la puissance, le prestige et l'influence sur l'individu. S'il est un système religieux qui eut l'*occasion* de faire le bien et d'aider le peuple à acquérir une connaissance excellente, c'est sans contredit la Rome papale, durant les seize siècles de son existence.

Mais hélas! Si un système ou organisation laissa échapper misérablement une si magnifique opportunité, c'était cette papauté. Dans le passé, pour des avantages politiques, elle s'associa à des princes-chenapans et des guerriers, mais elle laissa son peuple croupir dans l'ignorance et dans une pauvreté abjecte.

Aujourd'hui, la Hiérarchie catholique se pose en ennemi mortel du communisme et en défenseur vertueux de la piété et de la morale. Mais quoi qu'elle en dise, son passé n'est qu'une histoire d'alliances avec toutes sortes de brigands impies et dissolus.

Avant la Première Guerre mondiale, le Vatican ceignit de nouveau sa vieille épée, c'est-à-dire l'Allemagne; il la fourbit et l'aiguisa. A l'instigation du pape, le kaiser prétendit que son empire était l'épée de l'église, et il fut probablement fier de ce titre qui donnait une vague apparence de sainteté à ses projets d'agression en Europe. Les visées pontificales parurent graduellement au grand jour et ce ne fut pas par un hasard qu'en 1915 le traité de Londres a rejeté d'avance du congrès de la paix tout représentant du pape. Ce fait n'expliquerait-il pas l'aversion du Vatican pour l'ancienne Société des Nations?

Après 1920, le Vatican se remit en campagne et fit des avances apparemment amicales à la Russie qui, en 1917, avait détrôné sa rivale, l'église orthodoxe orientale. Mais rien de décisif n'en résulta, et après 1930, le germanophile Pacelli, nommé secrétaire d'Etat au Vatican, se tourna de nouveau vers l'Allemagne. Entre temps, le pape concluait avec Mussolini, en février 1929, le traité de Latran qui restituait le pouvoir temporel au Vatican.

**Amitié ouverte avec les dictateurs**

D'autres événements graves suivirent. En juillet 1933, un concordat de 34 articles est conclu entre la papauté et le gouvernement nazi d'Hitler. Le Troisième Reich garantit à l'église catholique d'autres libertés et en retour, l'église, par ses prélats germains, prête serment d'allégeance aux Allemands, s'engage à prier pour le bien-être de ce peuple et à soumettre à l'approbation d'Hitler les nominations aux fonctions ecclésiastiques importantes. L'accusation contre la papauté se précise alors automatiquement, sa situation devient nette: elle s'est ostensiblement alliée aux nazis et aux fascistes pour détruire la Société des Nations et établir un nouvel ordre totalitaire.

Le 23 février 1936, moins de cinq mois après l'assaut des légions du duce contre l'Ethiopie (octobre 1935), le cardinal Eugenio Pacelli, actuellement Pie XII, a dit publiquement que Mussolini était « non seulement la tête du gouvernement, mais encore le rebâtisseur cultivé de la Rome impériale. » Le 31 juillet 1946, lorsque les commandants alliés victorieux discutèrent sur le sort de l'Italie, ce même homme, déjà pape, déclara dans un discours public, que le traité de Latran signé avec Mussolini contenait « *des lois à jamais immuables* ».

Que devient l'acolyte allemand? Immédiatement après l'élection d'Hitler, les évêques catholiques d'Allemagne réunis à Fulda condamnèrent toute critique contre le parti nazi. Sept ans après, en 1940, nouvelle conférence à Fulda où les mêmes évêques, — pour qui aucun doute ne subsistait plus sur les plans d'agression d'Hitler — approuvèrent le programme militaire nazi, et exprimèrent leur reconnaissance envers les soldats allemands pour leur « avance victorieuse et la défense de leur patrie ». Dès le début, les politiciens du Vatican étaient au courant de la politique nazie. Le cardinal Pacelli (toujours lui!) conclut le concordat allemand et signa pour le Saint-Siège. Il fit pendant de nombreuses années des expériences en Allemagne, il connaissait, par *Mein Kampf*, les plans de conquête d'Hitler et avait vu le nazisme prendre racine.

**Retour au traité de Westphalie**

En 1940, la marche du rouleau compresseur nazi semblait irrésistible. Le *Fremdenblatt* de Hambourg, contrôlé par Goebbels, déclara hardiment: « Ce n'est pas la révision du traité de Versailles qui est écrite sur la bannière des troupes allemandes, mais bien l'effacement des derniers vestiges du traité de Westphalie de 1648 »; c'est-à-dire l'annulation des derniers avantages de la victoire protestante, la suppression des derniers gouvernements libéraux en Europe et le rétablissement du « Saint Empire Romain » gouverné par le pape, avec l'appui de ses associés, les modernes dictateurs totalitaires!

Qui ignore la bienvenue chaleureuse souhaitée par le Vatican au régime franquiste en Espagne, et les bénédictions pontificales prodiguées au dictateur fasciste de Madrid, même récemment. Le pontife exprima sa satisfaction de voir cette nation guidée vers le but « que la divine providence lui a toujours fixé ».

En remontant au traité de Westphalie, Rome a décrié les communistes, mais quelques mois *après* que le partenaire japonais de l'axe eut perfidement attaqué Pearl Harbour, le Vatican établit des relations diplomatiques formelles avec cette puissance inspirée par le shinto, ignorant les protestations alliées. L'axe continua sa marche. Le Japon impie, oui; la Russie impie, non!

Avec le temps, la chaîne nazie-fasciste enserrant l'Europe s'enrichit de gouvernants satellites catholiques,

comme Pétain en France, et le curé Tiso en Tchécoslovaquie. La manœuvre était ainsi achevée. Même un enfant pouvait aisément la comprendre. Les politiciens du Vatican, alliés à une clique de bandits professionnels, conspiraient contre l'Europe protestante et libérale née du traité de Westphalie, et consolidée en 1918 par la défaite des puissances centrales. Le Vatican resta attaché à ses complices jusque près de leur fin misérable, les lâchant juste à temps pour faire volte-face et jouer, après la guerre, un tout autre rôle auprès des démocraties alliées.

**L'axe est béni — les rouges sont maudits**

Pendant qu'il était dans le camp de l'axe, le pape ne critiqua jamais la morale des nazis et des fascistes. Il n'a pas davantage condamné « l'amour libre » antichrétien pratiqué par Hitler. Le chef nazi, Mussolini et Franco (trois catholiques), ainsi que Tojo, pouvaient multiplier les camps de concentration, les chambres de torture et les poteaux d'exécution, et recevoir les bénédictions papales.

On peut *objecter* que le pape, n'ayant pas de visées temporelles, plane au-dessus de la politique, et *dire* en minaudant qu'un concordat n'est pas une approbation de la politique d'un gouvernement, mais les faits démentent ces propos. Actuellement, le Vatican réclame un « front chrétien unifié contre le communisme », mais pourquoi n'avoir pas demandé un tel front contre Hitler? Le Vatican se dresse contre la Russie païenne, mais le 25 novembre 1949, le *Catholic Herald* de Londres parla d'un éventuel front catholico-*musulman* pour combattre les rouges.

Le Vatican n'annula jamais ses concordats avec les nazi-fascistes et il n'excommunia pas Hitler comme il excommunie les communistes. Pourquoi les réactions de la papauté sont-elles aussi différentes que le jour et la nuit lorsqu'elles passent des dictateurs fascistes aux gouvernants communistes? Existe-t-il un homme assez naïf pour croire que les légions hitlériennes, à cause de leur vernis catholique, étaient meilleures, plus pieuses que les légions rouges? Tout cela n'est que bouffonnerie! Les légions nazies étaient « l'épée de l'église » au service de la Hiérarchie, tandis que les rouges (tout au moins jusqu'à présent) ne le sont pas.

**Elle traiterait avec le Diable**

La conclusion qui s'impose en cette affaire a été donnée par Pie XI en ces termes: « [La papauté] traiterait avec le Diable lui-même pour sauver des âmes. » A l'ouïe d'une telle politique, on se demande si une négociation entre le Vatican et Moscou est vraiment impossible. Croyez-vous Staline trop impie pour qu'un pape lui serre la main? Le journal officiel du Vatican, l'*Osservatore Romano*, répond (octobre 1948):

« Quant à l'U.R.S.S., il n'est pas vrai de dire que le Saint-Siège a demandé sa destruction », et il ajoute que des relations amicales avec la Russie seraient favorablement accueillies « le plus tôt possible ».

Ecœuré, vous voyez peut-être l'avenir très noir, mais n'oubliez pas que tous les fourbes potentats dont les intrigues ne tendent qu'à dominer ou détruire, vivent maintenant leurs derniers jours. Bientôt ils seront anéantis à Armaguédon, la grande et irrévocable bataille de Dieu. Le règne de Christ Jésus, le Prince de la Paix, a commencé, et son administration juste subsistera car elle repose sur une alliance avec Jéhovah qui ne fait jamais de politique et ne change pas. — Esaïe 55: 11; Malachie 3: 6.

# LE FESTIVAL DE GRANDE-BRETAGNE

**De notre correspondant en Grande-Bretagne**

CETTE année-ci la Grande-Bretagne et surtout Londres ont deux attractions particulières, bien faites pour allécher les globe-trotters. Ceux d'entre eux qui appartiennent à la société du monde nouveau mettant son espérance en Dieu et son royaume, voudront être à Londres du 1er au 5 août pour assister au congrès des témoins de Jéhovah dans le stade de Wembley. Quant aux autres, ils se sentiront attirés par le Festival de Grande-Bretagne qui dure de mai à septembre.

Mais — demanderez-vous — qu'est-ce donc que ce Festival de Grande-Bretagne? Nous empruntons la définition suivante à un texte publié par le ministère de l'éducation: « On eut l'idée du Festival pour décrire l'histoire de la contribution britannique à la civilisation; elle se traduit en partie par des expositions nationales des arts, des sciences, de l'architecture et de l'industrie, et en partie aussi par des manifestations dans des villes et des villages du pays; on espère qu'une bonne partie du peuple y participera. Le Festival comprend la nation entière et les manifestations d'Angleterre, du Pays de Galles, d'Ecosse et de l'Irlande du Nord. » Il aura lieu en souvenir de la grande exposition du palais de cristal qui s'était déroulée il y a un siècle, à l'époque de la reine Victoria.

Le Festival comprend une quantité d'expositions différentes, mais c'est sans doute la « South Bank Exhibition » (exposition de la rive sud) à Londres qui comptera le plus grand nombre de visiteurs. Elle a reçu ce nom parce qu'elle a été installée sur la rive sud de la Tamise dans le grand méandre que fait le fleuve entre les ponts de Waterloo et de Westminster. Le prospectus officiel dit que « les visiteurs de l'exposition dite de South Bank auront les premiers dans le monde l'occasion de viser la lune et de l'atteindre... On pourra envoyer un signal à la lune et, dans les quatre secondes et demie qui suivront, une image sur l'écran de radar fera la preuve que ce signal a atteint le but et revient à la terre sur laquelle on se trouve. Le « hall des découvertes » d'où ces signaux sont émis est la plus grande construction d'un diamètre de 111 mètres avec un toit en porte à faux. En quelques minutes un taxi fluvial conduit les visiteurs en amont, aux jardins de plaisir du Festival, dans le parc de Battersea. Là on peut jouir des jardins bien aménagés, et, qui aime la nature peut s'y reposer du bruit et du trafic de la ville. A côté de ces jardins se trouve aussi un immense parc de plaisir. »

Comment peut-on avoir un festival de Grande-Bretagne en ces temps où l'économie britannique connaît la pénurie, quand le pays a vidé jusqu'au fond, pour son réarmement, le tonneau de son économie politique? On veut inviter des centaines de milliers d'hôtes, quand les magasins n'ont jamais été aussi vides? Quand les hôtels sont déjà combles et que le manque de logements se fait sérieusement sentir? Dépenser neuf millions de livres pour un festival, quand l'argent pourrait être mieux employé pour remédier à l'insuffisance des logements?

Le gouvernement travailliste avait une réponse pour chacune de ces questions et objections. Tout s'arrangerait bien d'une manière quelconque; et qu'on pense aux nombreux dollars que les hôtes apporteront, et les Britanniques eux-mêmes en seront stimulés! Il est vrai que les conditions telles qu'elles étaient au moment du projet, en 1946, paraissaient de beaucoup plus favorables qu'elles ne sont aujourd'hui; mais il est trop tard pour jeter la chose à bas, laissons-lui sa chance, qu'en est-il déjà? C'est ainsi qu'on paraît voir l'affaire.

Mais il y a encore d'autres problèmes. Des difficultés avec les ouvriers ont failli retarder son ouverture. On se demandait si l'on ne devait jouer que de la musique anglaise ou aussi de l'étrangère, si le Festival serait aussi ouvert le dimanche? On s'entendit sur un compromis relatif à ce dernier point: les jardins du parc de Battersea seraient ouverts, mais non le parc de plaisir adjacent.

Le *Times* de New-York croyait savoir que Sir Thomas Beecham qui, dans la presse, conduisait la lutte en faveur de la musique anglaise au Festival, caractérisait toute l'idée du Festival par le terme de « colossale légèreté coupable ».

L'avenir dira jusqu'où le Festival de Grande-Bretagne comblera l'attente des globe-trotters qui le visiteront, et jusqu'où ils se rangeront à l'avis de Sir Thomas Beecham. En fin de compte, tout dépendra de l'impression de chacun des visiteurs. Mais une chose est certaine: s'ils font la comparaison avec les congrès précédents des témoins de Jéhovah, les hôtes qui visiteront Londres du 1er au 5 août pour assister à l'assemblée dans le stade de Wembley, n'auront rien à regretter. Cela en vaudra la peine à tout point de vue.

# AIDE THÉOCRATIQUE

pour les proclamateurs du Royaume

*Leçon 66*

Semaine du 1er juillet 1951

## Anciennes traductions bibliques encore en usage

Cette leçon traite de traductions bibliques publiées avant le vingtième siècle. C'est une traduction de la Bible faite par Lemaistre de Saci qui ouvre la liste des versions considérées ci-dessous. Louis-*Isaac* Lemaistre de Saci, un écrivain et théologien janséniste, publia d'abord en 1666 sa traduction française des *Psaumes de David,* suivie en 1667 de sa version des Ecritures grecques appelée *Nouveau Testament de Mons,* bien qu'elle fût imprimée à Amsterdam. C'est en 1672 que fut publiée à Paris sa Bible, qu'il composa en partie à la Bastille et que terminèrent Huré et Beaulieu. Souvent révisée, souvent annotée, rédigée dans un français académique et classique, cette traduction eut un grand succès. Bien que vieillie, on l'imprime encore maintenant.

David Martin, pasteur à Utrecht en Hollande, était un théologien qui possédait une connaissance critique de la langue française. Avec l'approbation du Synode de Belgique, il publia les Ecritures grecques en 1696 à Anvers et la Bible entière en 1707 à Amsterdam. Cette bible était une révision de la Bible d'Olivétan, un traducteur de la Bible en langue française.

Jean-Frédéric Ostervald (1663–1747), prédicateur et théologien suisse, publia une célèbre traduction de la Bible, éditée d'abord en anglais, puis mise par lui en français (1724). C'était une révision de la Bible de David Martin.

Samuel Cahen était un hébraïsant et un érudit français d'origine juive. Son œuvre capitale est sa traduction de la Bible avec le texte hébreu et des notes (1831–1855).

Jean-Baptiste Glaire (1798–1879) entra dans les ordres en 1822. Il professa l'hébreu à St-Sulpice puis à la Sorbonne. L'un de ses principaux ouvrages est *La Sainte Bible en latin et en français* (1835). De 1871 à 1873, il publia *La Sainte Bible selon la Vulgate.* C'est une traduction faite sur la Vulgate corrigée par ordre de Sixte V et éditée sous Clément VIII, appelée à cause de cela: édition Sixto-Clémentine. Cette dernière version est encore employée de nos jours.

Louis Segond traduisit les Ecritures (1876–1880) sur les textes grecs et hébreux. Cette version intitulée *La Sainte Bible* a trouvé faveur dans les pays de langue française. Elle existe aussi sous la forme d'une Bible à parallèles qui sera examinée dans la leçon 68.

Edouard-Guillaume Reuss (1804–1891) était un théologien protestant français. Son principal ouvrage est une traduction nouvelle, avec introduction et commentaires, de la *Bible* (1874–1881).

John Nelson Darby, théologien anglais (1800–1882), traduisit les Ecritures grecques en 1859 et les Ecritures hébraïques en 1875. La préface de l'édition de 1896 déclare que le traducteur fit cette version dans le dessein de donner au lecteur un texte aussi simple et littéral que possible. Darby traduisit lui-même la Bible en anglais, français et allemand.

La Bible d'Ostervald fut de nouveau révisée par les Sociétés bibliques en 1868 et en 1887, puis encore complètement révisée par M. Froissard et d'autres pasteurs français, ensuite publiée par la Société biblique française. Nous l'appelons la Bible *Synodale.*

Nombreuses sont également les traductions étrangères éditées avant le vingtième siècle, encore en usage de nos jours. La populaire *Version du Roi Jacques* (1611) reste toujours la version anglaise la plus utilisée. Elle possède beaucoup de qualités: C'est une révision des traductions qui l'ont précédée. Elle a été faite par un comité représentant plusieurs sectes, et comparée avec les langues originales. Il y a de la beauté dans son style. Elle est acceptée par la majorité des personnes parlant anglais.

Aujourd'hui, un inconvénient qu'elle n'avait pas au début apparaît. Certains des mots employés dans cette version sont devenus inintelligibles, ou bien ils ont pris maintenant une autre signification. La traduction est plutôt littérale, ce qui est un avantage pour une étude analytique mais un inconvénient pour une lecture continue. Il ne fait aucun doute que les instructions du roi (Jacques) gênèrent les traducteurs dans leurs travaux. Elles disaient qu'il fallait retenir les mots ecclésiastiques tels que *évêque, diacre,* etc. Le texte sur lequel la *Version du Roi Jacques* a été traduite est le texte hébreu massorétique et le texte grec représenté en grande partie par la Recension byzantine ou ecclésiastique. Un autre défaut de la *Version Autorisée* est le grand nombre de mots utilisés pour traduire un seul et même mot original en différents endroits.

*Version de Douay.* Cette version traduite par Grégoire Martin (un prêtre catholique romain qui devint plus tard jésuite) et par quatre érudits catholiques romains du collège anglais de Douai, n'a pas été traduite sur les langues originales, mais sur la Version catholique romaine connue sous le nom de *Vulgate.* La traduction est plutôt littérale, et, à l'origine, elle contenait une telle quantité de mots latins inintelligibles au lecteur anglais ordinaire, que celui-ci se voyait contraint de se rendre chez le prêtre s'il désirait une explication. Bien que terminée en 1582, elle ne fut pas publiée avant 1609. Cette version fut révisée par l'évêque Richard Challoner et Francis Blyth. Cette *Version Challoner-Douay* devint en 1810 la version anglaise approuvée à l'usage des catholiques en Amérique. Elle est acceptée par les catholiques parlant anglais. Récemment, on révisa la partie contenant les Ecritures grecques.

Charles Thomson (1729–1824), secrétaire du Congrès Continental et le premier secrétaire du Congrès des Etats-Unis, traduisit du grec la Bible entière. En 1808, elle fut publiée à Philadelphie. Une nouvelle édition fut publiée en Angleterre par S. F. Pells en 1907.

La *Septante* grecque, sur laquelle Thomson mit en anglais les Ecritures préchrétiennes, a été traduite de l'hébreu durant les second et troisième siècles avant Christ. Certaines de ses parties ont été traduites de l'hébreu en grec littéralement, alors que d'autres ont été traduites plutôt librement. Certaines parties du texte hébreu sont entièrement omises: la *Septante* omet un sixième du livre de Job. Cette partie manquante a été traduite un peu librement en grec par Théodotien (180–182 av. J.-C.), et elle est généralement comprise dans les exemplaires récents de la *Septante.* La traduction du livre de Daniel, contenue dans la *Septante* est si pauvre qu'en général elle est remplacée par la révision selon le texte hébreu qu'en fit Théodotien.

Benjamin Wilson, un membre de la secte des Christadelphes publia en 1864, à New-York, une traduction des Ecritures grecques qu'il intitula *The Emphatic Diaglott.* Les caractères de son œuvre sont nombreux et d'une grande valeur. Par exemple, la version contient dans une colonne un texte grec avec une traduction interlinéaire mot à mot, et dans l'autre, une traduction anglaise accentuée. Cette version ainsi que son emploi pour l'étude analytique seront examinés d'une façon plus détaillée dans la leçon 71.

En 1870, un comité de révision britannique commença à réviser la *Version du Roi Jacques.* Deux ans plus tard, un comité de révision américain collabora avec le premier. La révision des Ecritures grecques fut terminée et publiée en 1881; les Ecritures hébraïques furent achevées quatre ans plus tard, et la Bible complète publiée en 1885. Outre les changements apportés au style typographique, la *Version Révisée* a remplacé les anciens mots démodés qu'il était difficile de comprendre ainsi que ceux qui avaient pris une autre signification. Pour les Ecritures hébraïques, le texte hébreu usuel fut utilisé après une légère révision faite au moyen de la *Septante,* de la *Syriaque* et de la *Vulgate* latine. Pour les Ecritures grecques, on se servit d'un texte entièrement nouveau, et qui différait grandement du texte utilisé dans la *Version du Roi Jacques.* A chaque verset des Ecritures grecques on apporta deux ou trois modifications. Dans la *Version Révisée* on rencontre le nom *Jéhovah* un peu plus souvent que dans la *Version du Roi Jacques.* La *Version Révisée* contient le mot *Schéol* vingt-neuf fois. Tout comme la *Version du Roi Jacques,* c'est une version littérale et elle conserve le même style d'anglais.

*Révision:* 1. Qui est Lemaistre de Saci et qu'a-t-il traduit? 2. Que traduisirent (a) David Martin? (b) J. F. Ostervald? (c) Samuel Cahen? Quelle est la traduction publiée par J. B. Glaire et sur quel texte a-t-elle été traduite? 4. Que savez-vous des traductions de (a) Segond? (b) E. Reuss? (c) J. N. Darby? 5. De quoi la Bible *Synodale* est-elle le résultat? 6. Quels sont les qualités et les défauts de la *Version du Roi Jacques* ou de la *Version Autorisée*? 7. Racontez l'histoire de la Version de *Douay*. 8. Qui est Thomson et qu'eut-il à faire avec la traduction de la Bible? 9. Que dit-on au sujet de l'*Emphatic Diaglott?* 10. Quels sont l'histoire et les qualités de la *Version Anglaise Révisée*?

*Leçon 67*

Semaine du 15 juillet 1951

## Traductions bibliques du vingtième siècle

Le texte original de la Bible est inspiré; les traductions ne le sont pas. Pour cette raison, aucune traduction ne peut être entièrement satisfaisante. On continue donc à faire et à publier des traductions de la Bible ou de ses parties.

*La Sainte Bible,* traduite (1894–1904) sur les textes hébreux et grecs par le chanoine A. Crampon est une œuvre de vulgarisation, et elle est aussi littérale que les textes de base qu'elle emploie le lui permettent. Cette Bible fera l'objet d'une leçon particulière.

Après la parution de la *Bible, traduction nouvelle* de Samuel Cahen, Lazare Wogue publia une version du Pentateuque, et d'autres traducteurs juifs traduisirent les Psaumes. Malgré cela, une Bible populaire et bon marché était ardemment désirée par les Juifs français. Un tel travail fut entrepris par le grand rabbin de Paris, Zadoc Kahn, assisté d'autres membres du rabbinat français. La traduction de Wogue fut employée comme base pour le Pentateuque. Kahn fit les corrections nécessaires et avant sa mort, survenue en 1905, il acheva la traduction des livres prophétiques et du premier livre des Rois.

*La Bible du Centenaire,* traduction nouvelle d'après les meilleurs textes, avec introductions et notes, publiée de 1916 à 1948 par la Société Biblique (protestante) de Paris, est une œuvre collective. Les Ecritures hébraïques sont divisées en trois tomes et sont rangées selon l'ordre de la Bible hébraïque. Ils sont intitulés: «La Loi», «Les Prophètes» et «Les Ecrits». Les chapitres et les versets de chacun des livres sont rangés comme dans la Bible hébraïque, sauf dans les cas où les traducteurs ont dû s'éloigner de l'ordre traditionnel. Le texte biblique est disposé en double colonne par page lorsqu'il s'agit de prose, en une seule colonne lorsque le texte critique obéit à un certain parallélisme. Le texte considéré comme le meilleur est imprimé en gros caractères, tandis que les mots, phrases ou passages considérés comme gloses postérieures des copistes sont laissés dans le texte, mais imprimés en très petits caractères. La traduction est claire, rédigée dans un français moderne et correct. Les notes de critique textuelle, placées sous le texte, occupent toute la largeur de la page. Dans les notes critiques sont indiqués en *italique* les témoins du texte que l'on a suivi dans la traduction, et en caractères romains ceux dont la leçon n'a pas été adoptée. *La Bible du Centenaire* a l'immense mérite de présenter au public une édition *critique* des Ecritures hébraïques après s'être entourée, dans le domaine textuel, des plus grandes garanties offertes par le renouveau des études modernes des littératures orientales.

*Le Nouveau Testament,* œuvre du chanoine E. Osty, fut publié en 1949. La traduction a été faite sur le texte de l'édition de Merk (*Novum testamentum græce et latine,* 2ème édition, Rome, 1935). Cependant, le traducteur s'en est écarté toutes les fois qu'une leçon lui a paru meilleure. Quelques variantes qu'il n'a pas cru devoir retenir sont indiquées en note. Les passages jugés inauthentiques sont également renvoyés en note.

Notons encore *La Sainte Bible* traduite sur les textes hébreux et grecs publiée en 1950 par les moines de Maredsous, ainsi que *La Sainte Bible* publiée en 1951 sous le patronage de la Ligue Catholique de l'Evangile et la direction du cardinal Liénart.

Parmi les versions étrangères du vingtième siècle citons d'abord la *Version Standard Américaine.* Elle fut produite par un comité américain composé d'érudits représentant de nombreuses confessions. Commencée en 1872, elle ne fut publiée qu'en 1901. Ses caractères et ses usages seront considérés dans la leçon 70.

En 1902, Joseph Bryant Rotherham publia *La Bible Accentuée,* une traduction plutôt littérale faite sur le texte massorétique révisé, qu'édita le Dr Ginsburg, et sur le texte grec édité par Westcott et Hort. A l'orthographe de *Jéhovah* elle préfère celle de *Yahweh* qui représente mieux la prononciation hébraïque de ce mot. Mais quelle que soit la prononciation hébraïque techniquement correcte, il n'en reste pas moins vrai que la prononciation populaire est *Jéhovah.* Plus tard, Rotherham révisa sa traduction des Psaumes et en écrivit des commentaires, mais il mourut avant leur publication. Ils furent publiés par son fils en 1911 sous le titre *Etudes dans les Psaumes.* C'est là une traduction très soignée, idiomatique et littérale, où son fils utilise toujours le mot *Jéhovah.*

James Moffatt, un Ecossais, publia en 1913 sa traduction faite sur le texte des Ecritures grecques de von Soden. Il fit paraître sa traduction des Ecritures hébraïques en 1924. En 1935, il publia, sous le titre *Une Nouvelle Traduction de la Bible,* une traduction révisée de la Bible entière. Dans l'introduction, Moffatt dit ce qui suit concernant l'emploi qu'il fit du texte massorétique: « Puisque, par souci d'exactitude et de détail presque toutes les pages du texte traditionnel contiennent des émendations, il a été impossible d'annoter ces dernières. » La traduction de Moffatt est une traduction libre écrite dans un beau style familier. Dans les Ecritures grecques, l'auteur fait usage des progrès faits dans la connaissance du grec parlé par les apôtres.

Les traductions anglaises modernes mentionnées ci-dessus ont toutes été écrites en anglais britannique. En 1923, on publia à Chicago, en anglais américain courant, une traduction des Ecritures grecques intitulée *Le Nouveau Testament, Une Traduction Américaine.* Edgar Johnson Goodspeed les traduisit sur le texte grec de Westcott et de Hort. C'est une traduction libre. En 1927, on publia sous le titre *L'Ancien Testament, Une Traduction Américaine,* une traduction américaine des Ecritures hébraïques. Alexander R. Gordon, Théophile J. Meek, Leroy Waterman et J. M. Powis Smith, ce dernier étant également l'éditeur de l'ouvrage entier, se partagèrent le travail de la traduction. En 1931, les Ecritures hébraïques et les Ecritures grecques furent éditées en un seul volume. On révisa la traduction des Ecritures hébraïques, et en 1935, la Bible entière fut publiée sous le titre de *La Bible complète, Une Traduction Américaine.* On rencontre souvent des citations de cette Bible dans les publications de la Société. C'est une traduction libre en anglais américain moderne. Au lieu de *Jéhovah,* on y emploie les mots Yahweh, Seigneur et Dieu.

Les Ecritures grecques de la Version *Challoner-Douay* ont été récemment révisées par des érudits catholiques romains dont quatre au moins étaient des jésuites. La raison qu'ils invoquent sur la nécessité de cette révision est que l'ancienne édition était tombée en désuétude sous bien des rapports. Cette toute dernière révision fut publiée en 1941. Elle rend le passage de Jean 2:4 comme suit: « et Jésus lui dit: Femme, que voudrais-tu me voir faire? » alors que la version *Challoner-Douay* dit: « Et Jésus lui dit: Femme, qu'est-ce que cela pour moi et pour toi? » Ainsi, cette récente révision fait paraître Jésus comme étant assujetti à sa mère. (La version de Goodspeed traduit la réponse de Jésus comme suit: « N'essaie pas de me diriger ».)

La majorité de ceux à qui nous prêchons l'Evangile selon le commandement que nous avons reçu du Seigneur, ne connaissent pas les Ecritures; et la fausse religion les a rendus méfiants quant à toute traduction de la Bible qui diffère de la leur. S'ils sont protestants, ils s'appuieront sur les versions *Segond* ou *Synodale;* s'ils sont catholiques, ils feront confiance à la version Crampon ou à toute autre version catholique; quant à la Société, elle emploie la version de Segond, à moins qu'elle ne spécifie la version choisie.

*Révision:* 1. Quelles traductions furent publiées au début du vingtième siècle? Pourquoi? 2. Discutez *La Bible du Centenaire.* 3. Que traduisit Osty? 4. Quelles traductions catholiques furent récemment publiées? 5. Comment la *Version Standard Américaine* fut-elle produite? 6. Discutez l'activité déployée par Rotherham dans la traduction de la Bible. 7. Que dit-on de la version de *Moffatt*? 8. Quelles traductions en anglais américain discute-t-on maintenant? 9. (a) Quel ouvrage récent a été produit par des érudits catholiques? (b) Quel exemple montre qu'elle n'est pas digne de confiance?

# Guérisons modernes par la foi

LE *World-Telegram and Sun*, New-York, du 3 octobre 1950 rapporta que Louis J. Lewis, D. D., était autorisé par l'évêque de Long Island à opérer des guérisons chrétiennes par la foi, en qualité d'assistant du pasteur de l'église épiscopale de Saint-Paul, à Brooklyn, N. Y.

« On peut être guéri par la foi », dit le Dr Lewis, « la puissance pour le faire est disponible maintenant comme elle l'était au début de l'ère chrétienne. L'église reçut l'ordre d'accomplir cette œuvre. » Il ajouta que Pierre et Jean guérirent des malades sans connaître la psychologie médicale. Ensuite il cita les guérisons que lui-même opéra.

Le Dr Lewis n'est pas le seul à croire qu'une assemblée chrétienne moderne devrait pouvoir guérir les maladies physiques. Les adeptes de la Science Chrétienne, les « pentecôtistes », les « guérisseurs par la foi » et le système catholique romain le croient aussi, et estiment avoir cette puissance.

Plusieurs questions se posent: Les Ecritures disent-elles que la mission de la véritable assemblée chrétienne actuelle est de guérir les malades? Sinon, comment expliquer les guérisons qui, dans certains cas, semblent réelles?

Remarquons d'abord que ni Christ Jésus, ni ses apôtres n'usèrent de la puissance surnaturelle pour eux-mêmes. Affamé, Jésus refusa de changer des pierres en pains, et fatigué par son ministère, il ne récupéra pas ses forces en faisant intervenir une puissance surnaturelle, mais en se reposant. (Matthieu 4: 2–4; Jean 4: 6) Trois fois, Paul demanda à Dieu de le délivrer d'une maladie physique, mais le Seigneur lui répondit: « Ma grâce te suffit ». L'apôtre apprit à être content de son état, et même, il se glorifia de ses infirmités. (II Corinthiens 12: 7–10) A Timothée, Paul conseilla d'user d'un peu de vin pour son estomac fragile et ses fréquentes indispositions. La Bible dit encore que Paul dut laisser son collaborateur Trophime malade à Milet. — I Timothée 5: 23; Actes 20: 4; II Timothée 4: 20.

Pourquoi Jésus ne fit-il pas appel, en sa faveur, à la puissance surnaturelle? Pourquoi Paul qui opéra tant de guérisons pria-t-il en vain pour que l'« écharde qu'il avait dans la chair » soit enlevée? Pourquoi n'a-t-il pas guéri l'estomac de Timothée et la maladie de Trophime? La puissance divine ne pouvait pourtant pas être utilisée plus noblement qu'au bénéfice de ceux qui consacraient toute leur vie à la prédication de l'Evangile. Il n'en fut pas ainsi, parce que la miraculeuse puissance que possédaient Jésus et ses apôtres ne leur fut pas donnée pour leur usage personnel, mais pour susciter la foi d'autres personnes, et surtout des Juifs, pour leur montrer que Christ était le Messie. Moïse reçut le pouvoir de faire des miracles pour prouver à ses frères juifs et au Pharaon qu'il était vraiment envoyé par Jéhovah. (Exode 4: 1–9; 7: 1–3) Jésus ne pouvait prouver aux Juifs qu'il était le prophète plus grand que Moïse, et prédit par ce dernier, qu'en accomplissant des œuvres plus grandes que les siennes. C'est pourquoi, il a dit aux Juifs: « Quand même vous ne me croiriez point, croyez à ses œuvres. » Mais si les conducteurs du peuple refusèrent de croire, « beaucoup de la foule eurent foi en lui, et commencèrent à dire: « Quand le Christ arrivera il n'accomplira pas plus de signes que cet homme n'en a accomplis, n'est-ce pas? — Jean 10: 38; 7: 31, *Trad. du Monde Nouveau.*

Lorsqu'il fut bien prouvé que Christ était le Messie, d'autres guérisons miraculeuses n'étaient plus nécessaires; également, lorsqu'il fut impossible de douter de sa résurrection, il cessa de se montrer à ses disciples sous une forme humaine. (I Corinthiens 15) Quand il fit ses dernières recommandations à ses disciples, Jésus ne les envoya pas opérer des guérisons, mais il leur recommanda d'aller faire des disciples parmi toutes les nations, et de rendre témoignage jusqu'aux extrémités de la terre. (Matthieu 28: 19, 20; Actes 1: 8) Paul n'a pas dit: « Je vous ai guéris publiquement et de maison en maison » ou « Malheur à moi si je ne guéris pas les gens de leurs maladies physiques. » Il a dit: « Je n'ai pas manqué de vous en instruire, et en public, et de maison en maison » et « Malheur à moi si je n'annonce pas l'évangile! » (Actes 20: 20, *Osterwald;* I Corinthiens 9: 16) Paul montra en outre que les dons d'opérer des miracles nécessaires à l'assemblée chrétienne dans son enfance devaient disparaître et être remplacés par l'amour, de bien plus grande valeur. — I Corinthiens 12: 31; 13: 1–13.

On peut objecter que des malades peuvent être guéris par la prière et l'onction, selon ce que dit Jacques. Oui, mais le contexte montre nettement qu'il s'agit de la maladie spirituelle et non physique, car la confession des péchés est nécessaire pour la guérison. Voici ce contexte: « S'il a commis des péchés, il lui sera pardonné. Confessez donc vos péchés les uns aux autres, et priez les uns pour les autres, afin que vous soyez guéris... si quelqu'un parmi vous s'est égaré loin de la vérité, [et est ainsi malade spirituellement] et qu'un autre l'y ramène, qu'il sache que celui qui ramènera un pécheur de la voie où il s'était égaré sauvera une âme de la mort et couvrira une multitude de péchés. » — Jacques 5: 13–20.

Quant aux guérisons de maux physiques, la Bible dit que Jésus et Pierre délivraient de leurs maladies tous ceux qui se présentaient à eux pour être guéris, et même un linge ayant touché Paul guérissait la personne à qui il était envoyé. (Luc 4: 40; Actes 3: 16; 19: 11, 12) Si les guérisseurs actuels avaient reçu leur puissance de Jéhovah, ils feraient les mêmes miracles que les apôtres primitifs, mais tous savent qu'il n'en est rien. Aujourd'hui, une guérison est l'exception et non la règle.

Jésus donna l'ordre suivant: « Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement », et ceux qui essayèrent de commercialiser les dons de Dieu, avant ou après Christ, furent sévèrement punis. (II Rois 5: 20–27; Actes 8: 20) Sont-ils des serviteurs de Dieu ceux qui demandent aujourd'hui des honoraires pour de simples tentatives de guérison? Et, si ces rares guérisons étaient opérées par la puissance de Dieu, les organisations qui les pratiquent ne devraient-elles pas pouvoir faire aussi d'autres genres de miracles, puisque dans les temps bibliques les serviteurs de Dieu pouvaient, non seulement guérir les malades, mais lire les pensées des hommes, commander aux éléments de la nature, et même ressusciter des morts. Les Ecritures disent aussi très nettement que les chrétiens doivent se séparer du monde, mais il est avéré que les soi-disant guérisseurs actuels font partie de ce monde. — Jacques 4: 4.

Comment expliquer les guérisons miraculeuses modernes? Des enquêtes sérieuses ont prouvé que la plupart de ces prétendus miracles ne sont pas authentiques. Il y a aussi beaucoup de guérisons de maladies imaginaires! Parfois la surexcitation provoquée

par des méthodes nouvelles peut réellement provoquer une guérison. Mais si ces facteurs font défaut, ces guérisons doivent être attribuées à Satan (et à ses démons), car le Diable se déguise en ange de lumière pour tromper ceux qui ne sont pas sur leurs gardes. Plusieurs passages des Ecritures nous révèlent que les serviteurs de Satan usèrent parfois de pouvoirs surnaturels. — II Corinthiens 11: 14; Exode 7: 12, 13; Actes 16: 16–19.

Selon la Bible, les chrétiens ne doivent pas s'attendre à être guéris, ni à pouvoir guérir les autres. Ceux qui prétendent le contraire n'ont aucun appui scriptural. La mission du chrétien n'est pas de « guérir les malades » mais de réaliser la prophétie suivante: « Cette bonne nouvelle du royaume sera prêchée dans la terre habitée tout entière, pour servir de témoignage à toutes les nations, et alors viendra la fin définitive. » Il lui est dit encore en trois mots: « Prêche la parole ». — Matthieu 24: 14, *Trad. du Monde Nouveau;* II Timothée 4: 2.

# HONG-KONG

## *cité de refuge moderne*

**De notre correspondant en Chine**

A L'EMBOUCHURE du large mais peu profond Si-kiang, au sud de Canton, en Chine méridionale, les montagnes abruptes échelonnées constituent une suite d'îles et de presqu'îles entourant une pièce d'eau appelée Victoria Harbour. C'est à cause de cette eau si magnifiquement abritée, que Hong-Kong est devenue une très active colonie britannique. Considérée autrefois comme simple avant-poste de l'Extrême-Orient, Hong-Kong ne deviendra-t-elle pas, à cause de la tension croissante entre l'Orient et l'Occident, le point d'impact d'où jailliront les étincelles?

Hong-Kong est un produit de notre ère commerciale. La Chine qui fut longtemps fermée au monde offrait aux marchands entreprenants un riche champ d'action. Mais quoique vaste, ce pays possède peu de ports de mer profonds; voilà pourquoi Hong-Kong devint logiquement le centre sud du commerce. Dès l'origine, cette ville fut placée sous le protectorat britannique. Elle est maintenant un des plus grands ports du monde où mouillent les navires de tout pavillon. C'est une porte s'ouvrant directement sur le vaste marché chinois, et entretenant des relations commerciales régulières avec le Japon, les Philippines, l'Indonésie, la Malaisie britannique et l'Indochine. Hong-Kong occupe une position économique de premier ordre.

Un des problèmes les plus épineux de la défense est le nombre non connu d'ennemis à l'intérieur. Aux jours où Hong-Kong était ville ouverte, les Chinois y allaient et venaient librement. Quels éléments la troublèrent alors? Des règlements entrèrent en vigueur pour resserrer le contrôle. Les grèves des services publics furent déclarées illégales; toutes les sociétés et, pour la première fois, tous les Chinois et les Européens, durent être enregistrés. Ce travail ne fut pas facile, car pour assurer une identification sérieuse, photos et empreintes digitales sont indispensables.

### La vie dans un creuset

Depuis cent ans qu'il existe, ce port libre a accueilli des multitudes de réfugiés, surtout lorsque la Chine fut déchirée par des troubles. On estime qu'au début de 1950, deux millions de personnes vivaient encaquées dans des quartiers ne pouvant décemment abriter qu'une faible fraction de ce nombre.

Les milliers de coolies qui affluent dans la ville sont trop pauvres pour se payer un loyer ou une « caution » (qui leur est escroquée comme arrhes) pour obtenir éventuellement une clef. Il advient alors que, même s'il y a suffisamment de logements, des zones sordides surgissent de terre! Une cabane ou deux poussent dans un vallon près d'une agglomération, et bientôt les baraques se multiplient comme les alvéoles d'une ruche. En peu de temps s'étale un enchevêtrement repoussant, difficilement accessible, où chaque nouveau venu dresse simplement son léger gîte là où il peut dénicher une petite place. Le service d'eau est assuré par les femmes et les enfants trottinant jusqu'au robinet le plus proche, avec deux seaux en balance sur un bout de bambou. La vie grouille, l'incendie menace, la maladie couve.

Pendant les trois ans et demi d'occupation, le port ne fut pas utilisé et Hong-Kong resta en léthargie. Mais maintenant le port et les chenaux pullulent de petites embarcations. Jonques, sampans et canots automobiles se rangent le long des quais ou *praya*, se pressent dans les abris qui protègent des typhons, laissant à peine un ou deux passages zébrer leur masse. 147 000 personnes vivent là sur leau, la majorité dans de petits sampans, appelés en chinois: « trois planches ». Toute la vie se passe à bord. Où l'espace paraît trop petit pour s'étendre, des enfants y naissent et grandissent, des vieillards s'y recroquevillent et meurent. Les femmes, nu-pieds, vendent toutes les denrées alimentaires, elles déplacent habilement leurs minuscules barquerolles dans le fouillis des autres embarcations. Maîtres ès godilles, elles soulèvent leur barquette à chaque coup de rames.

Nul ne connaît les mystères nocturnes de ces jungles aquatiques. Parfois, dans une péniche plus grande on célèbre un mariage ou une fête. Lieux de prostitution et fumeries d'opium sont si bien camouflés que lorsqu'une descente de police aboutit à des poursuites, cet exploit est considéré comme un miracle.

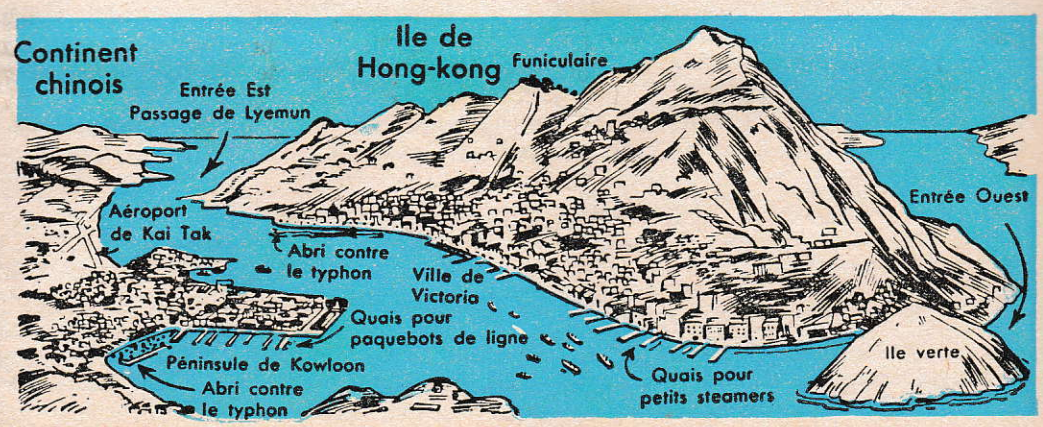

### Pillage et piraterie

La piraterie enveloppe Hong-Kong d'une atmosphère de roman d'aventures. Le marché libre de l'or du comptoir portugais de Macao n'est éloigné que d'une heure ou deux; Hong-Kong, port franc, contingente l'entrée de l'or. La Chine impose des droits de douane, mais la côte accidentée et déchiquetée, et pourvue d'un labyrinthe de voies navigables constitue pour les pirates le plus sûr repaire du monde. Dans ces eaux infestées de corsaires, aucun navire petit ou grand, n'est épargné. Récemment, la plus grande partie de la flotille de pêche dut rester au port car les propriétaires ne voulaient pas payer un supplément de taxe de protection. Les compagnies propriétaires des steamers exploitant la ligne de Canton reçurent des lettres de menaces réclamant de l'argent sous peine de représailles. Elles refusèrent et le steamer « Miss Orient » fut coulé dans le Si-kiang. Les pirates modernes se servent de mines!

Sur la terre ferme, la piraterie est tout aussi florissante. Les réfugiés qui s'enfuirent après l'effondrement du gouvernement nationaliste furent stupéfaits en constatant que l'escroquerie était à l'ordre du jour dans ce prétendu bastion de la loi et de l'ordre. La vieille coutume des pots-de-vin est trop enracinée pour que de simples ordonnances puissent l'extirper. Beaucoup estiment inévitable l'escroquerie consistant à réclamer des arrhes à quiconque demande la clef d'une maison, mais qui eût pensé qu'un certificat de vaccination contre toutes les maladies s'achète aussi en vue d'obtenir un passeport ou un visa? Pour être à peu près certain d'obtenir son permis de conduire, il suffit de payer 80 dollars américains.

Cette concussion ne soulève aucune protestation, elle est supportée calmement, comme s'il s'agissait d'un procédé normal et définitif. Même les policiers chinois sont mesquins au point de réclamer dix cents (moins de deux cents américains) à chaque marchand ambulant sans patente. Naturellement le marchand sait que ces dix cents ne lui procurent qu'une liberté relative. Quand une brigade de policiers incorruptibles est en vue, les non-patentés aux dix cents disparaissent avec leurs marchandises dans les escaliers et les ruelles, jusqu'à ce que le danger soit passé.

### Crime et superstition

Dans une telle ville où l'argent procure tout, on rencontre les indésirables habituels. La police signale de nombreux pickpockets. Quoique sévèrement condamnés, les voleurs pullulent et n'hésitent pas à cambrioler les inspecteurs de police.

Une société aussi hétéroclite est toujours un champ d'action rêvé pour les vandales. La population européenne privilégiée passe sa vie coloniale à l'ombre de la résidence du gouverneur, dans les grands hôtels et les clubs. Les Chinois riches ont leurs parties de « mah-jong », leurs courses de poney, leurs salons de thé et des immenses restaurants où ils font des repas interminables. Les Chinois pauvres semblent travailler sans cesse, mais ils célèbrent chaque année de nombreuses fêtes religieuses. Le nouvel an (vers février) est salué par des canonnades et des feux d'artifices qui, pendant des jours et des nuits, essaient de chasser les démons afin d'attirer la chance.

La superstition, complice du crime, règne à Hong-Kong. Commencer la nouvelle année endetté porte malheur, et comme beaucoup doivent voler pour liquider leurs dettes et gagner les faveurs capricieuses de Dame Fortune, les Chinois, à la fin de l'an, vivent tous dans la crainte des voleurs. Comme chez nous à Noël, leur jour de l'an est le temps des ripailles. L'église catholique romaine accorde une dispense aux fidèles Chinois pour le carême quand il coïncide avec leur nouvel an.

Parmi les autres jours « saints » citons la fête des deux esprits-fées qui se rencontrent un seul jour dans le ciel et que l'on magnifie en incinérant des milliers d'articles de toilette; il y a une pâque chinoise pendant laquelle chacun balaie la tombe de ses ancêtres et leur rend hommage; il y a aussi le temps des « dieux de la cuisine ». Ces mouchards vont, on ne sait où, porter un rapport sur la conduite de chaque ménage; on les amadoue avant leur départ avec un paquet de caramels mous; si cette offrande leur plaît le rapport sera favorable, mais si leurs dents restent engluées dans le caramel trop collant, l'affaire est ratée.

La Chine est fière de sa civilisation qu'elle prétend cinq fois millénaire; elle s'enorgueillit de ses arts et de son artisanat perfectionné depuis si longtemps; elle vante aussi sa philosophie et sa culture. Si tout cela rend une nation grande et noble, alors la Chine devrait être un modèle pour le monde. Mais ce pays est esclave. Il est pieds et mains lié par la tradition et la religion démoniaques, deux causes de pauvreté et d'ignorance. De nos jours, des grands malheurs l'accablent, et actuellement le communisme lui promet monts et merveilles. Mais les promesses utopiques des rouges ne doivent se réaliser que plus tard; en attendant ils ne sont pas mieux lotis que les autres.

Hong-Kong fut sans doute une ville de refuge pour de nombreuses personnes fuyant des dangers immédiats, mais combien se mettront à l'abri dans la Théocratie de Jéhovah Dieu, la vraie ville de refuge, pour trouver repos et protection quand la Chine et toutes les autres nations seront purgées de tous les partis, superstitions et idéologies qui les souillent? Ce cataclysme est plus proche qu'ils ne le pensent!

## *Quinzième Foire Bovine Internationale Argentine*

**De notre correspondant en Argentine**

Le changement d'attitude du gouvernement en faveur de la foire fut, semble-t-il, la principale cause de ce grand succès. Le *Herald* de Buenos-Aires disait dans un éditorial: « Mieux vaut tard que jamais. La coopération du gouvernement indique que la politique reconnaît de nouveau le rôle du bœuf dans l'économie nationale. Les éleveurs redeviennent des amis et ne sont plus des étrangers pour les sphères officielles. Le général Perón leur a assuré que l'Argentine a maintenant assez d'usines, et qu'un peu plus d'attention sera accordée aux fermiers.

Samedi 9 septembre, ouverture officielle: Des applaudissements enthousiastes saluèrent la parade des bêtes primées, confirmation populaire des décisions des experts. Le dimanche matin à neuf heures trente fut chantée l'inévitable « messe annuelle des éleveurs ». Il est difficile de connaître le but de cette messe, mais elle n'en a pas moins eu lieu. Le lundi, on en vint aux affaires. Les vendeurs furent désappointés, car les prix offerts étaient plus bas que les années précédentes. Le fameux taureau champion shorthorn fut payé 100 000 pesos alors qu'en 1925, « Faithful 20 » monta jusqu'à 152 000 pesos. Une surprise anima les enchères du mercredi. Un taureau Aberdeen Angus fut vendu pour 205 000 pesos, un record mondial, affirma-t-on! Mais une semaine plus tard, cet étonnant record fut battu par un taureau de même race importé, le Verven of Bywelle, vendu au prix extraordinaire de 215 000 pesos. Vinrent ensuite des chevaux, les lapins et de la volaille, surtout des faisans. Un lapin atteignit le prix incroyable de 1100 pesos.

On constate avec tristesse qu'ici règne l'abondance et la prospérité, pendant qu'à travers le monde beaucoup de gens sont tués lentement par la disette. Après la pluie vient le beau temps. Les nuages noirs dus à la mauvaise répartition des richesses de ce monde seront bientôt chassés, et le radieux soleil de la justice illuminera une scène riante semblable à celle décrite dans le chapitre 34 du livre d'Ezéchiel, verset 27, car sous l'administration du roi du monde nouveau se réalisera la promesse divine suivante: « L'arbre des champs produira ses fruits, et la terre produira ses récoltes, et ils seront en sécurité dans leur pays; et ils sauront que je suis Jéhovah, quand j'aurai brisé les chaînes de leur joug, et que je les aurai délivrés de la main de ceux qui en avaient fait des esclaves. » — *Version Standard Américaine.*

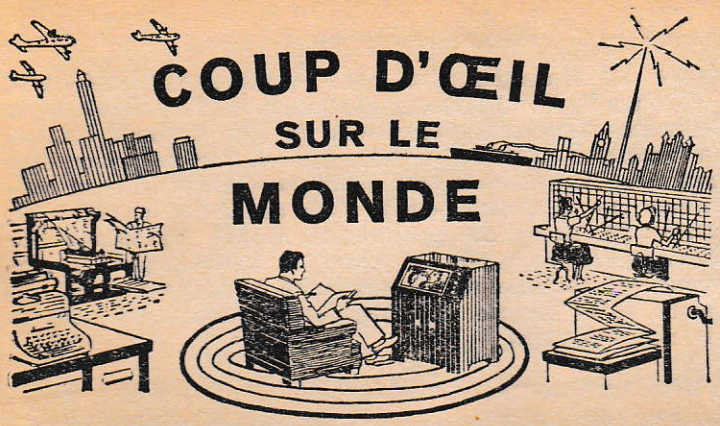


**Le conflit coréen prendra-t-il bientôt fin?**

La déclaration prétendant qu'il ne s'agissait que d'une feinte de la propagande russe, semblait être, à en croire les premières rumeurs, plus ou moins plausible, mais à l'heure actuelle, en présence de l'insistance des nouvelles et du fait que les noms de politiciens proéminents sont prononcés en corrélation avec cette question, il est permis d'en douter. En effet, dans les milieux de l'O.N.U., l'opinion prévaut de plus en plus que la guerre, sous sa forme actuelle, ne saurait guère durer plus longtemps: elle devra bientôt cesser, ou alors prendre de l'extension.

**Une éclaircie à l'horizon dans le conflit du pétrole Téhéran-Londres?**

L'édition du matin de la *National-Zeitung* de Bâle du 1er juin, communique que le premier ministre iranien aurait annoncé qu'il était prêt à entamer des pourparlers avec des représentants du gouvernement britannique. A Londres, on donne toutefois à entendre que le premier ministre iranien, s'il est disposé à se raviser, devra le faire avec beaucoup de prudence. Dans les milieux du gouvernement anglais, on interprète cependant cette disposition à négocier comme étant un premier pas vers de nouvelles concessions, ou pour le moins comme signe que le bon sens commence à se faire jour.

**D'autre part! — 60 milliards de dollars « pour développer rapidement la puissance militaire ».**

Dans son message à la Chambre des représentants, le président Truman a présenté le nouveau budget militaire pour l'année fiscale débutant le 1er juillet, et qui prévoit, « en vue de développer rapidement la puissance militaire », des dépenses au montant de 60 ½ milliards de dollars (plus de 250 milliards de francs suisses). Dans son message, le président s'oppose catégoriquement à l'idée selon laquelle la bombe atomique constitue une protection suffisante contre une agression.

« L'Union des Soviets est prête », lit-on dans le message, « à employer la puissance des armes dans d'autres parties du monde encore, et elle applique de nombreuses méthodes autres que la puissance militaire pour atteindre ses buts. Aucune arme spéciale et aucune ligne Maginot ne sauraient assurer notre protection. »

**Les U.S.A. disposés à conclure un pacte du Pacifique**

Le président Truman a déclaré qu'après avoir pris contact avec les commissions parlementaires intéressées, il a donné des instructions à M. John Foster Dulles en vue de poursuivre les tractations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande tendant à la conclusion d'un pacte de sécurité dans le Pacifique. Les gouvernements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont proposé la conclusion d'une convention entre leurs gouvernements et celui des Etats-Unis d'Amérique sur la base des articles 51 et 52 de la charte de l'O.N.U., en corrélation avec le rétablissement de la paix avec le Japon. Cette convention devrait stipuler clairement qu'en cas d'une agression militaire contre l'un quelconque de leurs pays dans le Pacifique, les trois pays collaboreront pour parer au danger commun.

**De nouveaux impôts aux Etats-Unis**

Aux Etats-Unis, le directeur du service de mobilisation, M. Wilson, réclame des impôts plus élevés, pour lutter contre l'inflation. Un cinquième des crédits en faveur du réarmement a déjà été absorbé par celle-ci. L'industrie américaine a enregistré l'année dernière les plus gros bénéfices de son histoire. Par rapport à l'exercice précédent, l'augmentation s'est élevée à 61 pour cent.

**Vagues de grève dans le monde entier**

En Italie, après une grève qui s'est terminée récemment, une nouvelle grève vient d'être déclarée dans l'industrie des transports. Les instituteurs des écoles secondaires avaient également décidé une grève de deux jours.

En Norvège, les paysans ont mis l'embargo sur la fourniture de denrées aux villes, comprenant entre autres choses la viande et les pommes de terre. Le gouvernement a maintenant autorisé la libre importation de ces produits.

En Egypte, les médecins du Caire et d'Alexandrie se sont mis en grève à propos de revendications de salaire. Le gouvernement les rend responsables de toutes les conséquences qui pourront en résulter.

En Espagne, à Pampelune, 4000 ouvriers viennent de terminer une grève de protestation.

**Assemblée générale de l'O.N.U. à Paris**

Les plans d'organisation de la prochaine assemblée générale des Nations unies à Paris sont élaborés. Les séances plénières auront lieu dans la grande salle du Palais de Chaillot. Seront en outre mis à disposition environ 400 bureaux et salles. L'assemblée générale débutera le 24 octobre de cette année. On prévoit des dispositifs spéciaux pour la télévision. Les dépenses totales d'installation s'élèveront approximativement à un milliard de francs.

**Les communistes accomplissent une prophétie**

Jésus a donné à ses disciples de nombreux signes qui indiquent quand il établira son Royaume. L'un d'eux était: « Vous serez haïs de toutes les nations, à cause de mon nom. » (Matthieu 24: 9) De nombreuses preuves de cette haine ont déjà été exposées à diverses reprises dans les numéros de *Réveillez-vous!* En voici une nouvelle qui vient de Pologne. A Varsovie, sept témoins de Jéhovah ont été condamnés, sur la base de l'accusation ridicule d'avoir fait de l'espionnage anticommuniste, de la propagande en faveur des Etats-Unis et des spéculations sur les devises, à des peines allant de 5 ans d'emprisonnement à la détention à vie. Toutes les personnes bien informées savent que de telles accusations sont fausses, car les témoins de Jéhovah ne se mêlent pas des affaires politiques, ils ne travaillent que pour le royaume de Dieu. Toutefois, les communistes se sont de nouveau joints à ceux « qui commettent des crimes au nom de la loi ». — Psaume 94: 20, *Version Synodale.*

**« Rééducation » de religieux en Tschécoslovaquie**

Les religieux expulsés l'année dernière de leurs couvents, puis rassemblés dans des couvents dits de « concentration », doivent maintenant suivre des cours de rééducation. Ces cours sont destinés à leur inculquer l'idéologie communiste. Dès que leur « rééducation » est au point, ils sont appelés à occuper des postes vacants dans les paroisses. Sur 45 religieux qui ont déjà pris part à un de ces cours, 33 auraient passé un examen avec succès et été envoyés dans une cure. Les 12 candidats qui ont échoué, auraient été déportés dans un camp de concentration!

# Brèves nouvelles du front religieux

**La main tendue du prêtre est repoussée**

Le 20 août 1949, Albert N. Van Nuffelen, curé de Tubao, La Union, Philippines, demanda par lettre à l'Honorable Vicente Sotto, sénateur, une aide financière pour la reconstruction de l'école catholique de Tubao. Le curé disait avoir consacré la ville « au cœur immaculé de Marie » et assurait le sénateur de sa part des prières futures qui seraient dites en faveur des bienfaiteurs de l'école, si toutefois il faisait un don généreux. Le sénateur ne se laissa ni impressionner, ni intimider, et cinq jours plus tard il répondit notamment:

« Après le Gouvernement philippin, l'Eglise catholique est la corporation la plus riche de l'Archipel... le Gouvernement des Etats-Unis vient de lui payer la somme fabuleuse de 1 923 996.91 dollars pour dommages de guerre... Cette église et ses associations religieuses arrivèrent dans ce pays sans capitaux. Quoique devenue multimillionnaire, comme par enchantement, elle continue à importuner le peuple affamé, pauvre et tracassé, imaginant des prétextes futiles pour lui réclamer sans cesse de l'argent... La religion chrétienne désapprouve, comme indignes du vingtième siècle, une telle exploitation et une pareille bêtise des prêtres. »

**Invitation à sonner aux portes et à user des semelles**

L'archevêque Robert E. Lucey de San Antonio, Texas, fit retentir aux oreilles de ses auditeurs les paroles suivantes: « Beaucoup d'entre vous n'ont jamais remué le petit doigt pour communiquer à leurs amis les lumières qu'ils possèdent », et poursuivant sa censure il ajouta: « Vous êtes égoïstes, presque injustes en ne partageant pas cette lumière. » Le *Daily Oklahoman,* publiant ce discours, dit que l'archevêque formula le vœu de voir ses 4500 auditeurs catholiques corriger ce défaut en usant un peu leurs semelles pour aller instruire des non-catholiques. Dans le même ordre d'idées, le « Révérend » Charles Drees, Supérieur de la Confrérie de la Doctrine Chrétienne, archidiocèse de San Antonio, dit que la discussion publique est « la méthode normale pour faire connaître les enseignements de Christ ». Cette idée est confirmée par la Bible, dans le livre des Actes chapitre 20, verset 20. Depuis de nombreuses années, les témoins de Jéhovah n'agissent pas autrement, et les tribunaux, en statuant sur les nombreux cas relatifs à la prédication « en public et de maison en maison » admettent également ce procédé scriptural.

**« Bébé fantôme » et spirite évaporé**

L'automne dernier apparut sur le mur de la salle de bain de M. et M^me^ Louis Keith, Lily Dale, N. Y., l'empreinte indélébile du corps d'un bébé. L'éditeur d'un journal spirite en publia une longue explication théologique apparemment très puissante pour essayer de prouver qu'il s'agissait là d'un communiqué du « monde des esprits ». Mais un peu plus tard, une femme de Jamestown, N. Y., vit dans un magasin, sur un paquet de serviettes de démaquillage, une image dont la ressemblance avec celle du mur de la salle de bain était frappante. Le reporter d'un journal rival fit des expériences de décalcomanie et prouva que l'image de l'étiquette pouvait s'imprimer sur un mur en laissant une empreinte identique à celle panégyrisée par le spirite sous le titre: « Dépêche des trépassés ». Il publia triomphalement sa découverte. Le journal qui avait laborieusement expliqué l'énigme du bébé sur le mur reconnut à contre-cœur que cette image était la même que celle des serviettes de démaquillage. Les lecteurs qui ont rarement l'occasion de rire durent en profiter, sauf les spirites bien entendu.

## « Que Dieu soit reconnu pour vrai ! »

*Dans les temps troublés que nous vivons, où d'innombrables opinions humaines contradictoires s'entrechoquent de plus en plus violemment, nous avons le plaisir d'offrir au public un ouvrage qui se fait le défenseur de la véracité de Dieu.*

*« Que Dieu soit reconnu pour vrai! » traite, dans ses vingt-quatre chapitres, de nombreuses doctrines bibliques fondamentales. Ce livre fait parler l'Ecriture sainte, la Parole inspirée véridique de Dieu, qu'il reconnaît comme autorité souveraine en matière de foi.*

Ce livre qui convient de façon excellente à l'étude personnelle, est envoyé franco avec une intéressante brochure à n'importe quelle adresse contre versement de 1 fr. 50 en Suisse (en France 125 fr.; en Belgique 20 fr.)

**WATCH TOWER, 39, Allmendstrasse, Berne 22**
(Compte de chèques postaux III 3319)